

# LE COMBAT SYNDICALISTE

ORGANE DE PRESSE MENSUEL DE LA

**CNT** 2€ JUN 07 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**



L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 318.

## LA VICTOIRE EN CHANTANT

Brève chronique d'une lutte victorieuse dans l'éducation. Comme quoi la résorption de la précarité peut s'obtenir quand la mobilisation est sans faille.

Voir page 3.

## ÇA BOUGE À LA POSTE

Que ce soit en Bretagne, dans le Jura ou à Perpignan, les militants au chat noir sont les nécessaires empêcheurs de gérer tranquillement, au grand dam des petits et grands cadres qui voudraient tellement voir leur boîte devenir le fleuron du démantèlement social.

Voir page 5.

## BILLET DE LOGEMENT

Une démarche originale et fortement syndicaliste qui anime la réflexion et les pratiques du syndicat unifié du bâtiment. Ou comment se réapproprié son cadre de vie, devenir acteur au lieu de toujours subir.

Voir page 6.

## POÈTE, VOS PAPIERS

Par les temps qui courent, il n'est pas inutile de savoir ce qu'il faut faire en cas d'arrestation, au cours d'une manifestation, par exemple. Un condensé des droits minimum que l'on est censé voir respecter.

Voir page 7.

## INTERNATIONAL

Le point sur la situation en Pologne, à travers une interview de militants de l'usine GreenKett (filiale polonaise d'une entreprise espagnole) sur les conditions de travail. On comprend pourquoi les patrons tiennent tant à délocaliser dans l'ex-paradis socialiste.

Voir page 8.

## QUAND LE JAZZ EST LÀ

Rencontre interview avec Combo Quilombo. Un bon plan musique sans droits d'auteur à télécharger et à écouter sans modération... La révolution sera aussi artistique.

Voir page 10.

## ET AUSSI...

Tolbiac en lutte	2
La CNT fait son cinéma	3
Les porteurs sont pressés	4
Action en Bourse	5
Un équipement révolutionnaire	6
Le CHSCT prend du galon	7
Maroc : 1 <sup>er</sup> Mai à haut risque	8
De Béthune à Rostock	9
Violences policières	11
<b>Abonnements</b>	<b>12</b>



Dessin : Nico

«Je tiens à vous présenter mes plus vives félicitations pour votre élection à la présidence de la République. Nous nous engageons à contribuer avec enthousiasme à l'écriture de la nouvelle page qui s'ouvre pour la France.» Laurence Parisot, Medef.

Le résultat des élections présidentielles va inévitablement marquer nos conditions de vie, de travail et de lutte. C'est finalement le candidat de la droite qui l'a emporté, en ayant notamment intégré dans son programme les idées nauséabondes de l'extrême droite. Ces élections témoignent d'une véritable «droitisation» de la vie politique et de la société française, par son assise électorale comme par les thèmes abordés. Face à cela, la gauche a été, comme toujours, incapable de proposer une quelconque alternative sur les plans politique, social et économique. Il est terrible que ce soient les salariés et les classes populaires, c'est-à-dire les principales victimes

de la politique d'insécurité sociale, qui aient voté pour ce candidat. Pourtant les salariés et les classes populaires n'ont rien à attendre de ce nouveau président et de son programme! Dès son premier discours, le futur président a rappelé les idées qui fondent son projet de société : travail, autorité, morale, mérite, identité nationale... Autant de valeurs qui vont se déclinier avec les intérêts des classes dirigeantes et possédantes et un projet de société réactionnaire et nationaliste. Inévitablement les inégalités vont continuer à se creuser, la précarité va se développer, le démantèlement des services publics et de la protection sociale va s'accélérer, le moralisme empreint de religion va renforcer son emprise sur la société et les dérives répressives et sécuritaires, dont les immigrés et sans-papiers sont les premières victimes, vont s'amplifier. Toutes ces logiques vont s'articuler avec des mesures très concrètes qui risquent d'être mises en place très rapidement si on ne s'y oppose.

## La rage et la lutte, pas la résignation !

Face à une telle situation, seule la construction d'un rapport de force sur le plan social peut changer les choses et éviter que la France ne connaisse à son tour le même sort ultralibéral que l'Angleterre des années 80 avec Thatcher. Il est nécessaire de rompre avec l'attentisme trop souvent de mise au lendemain d'élections présidentielles, de s'organiser et d'utiliser des armes de la manifestation, de la grève et de l'occupation pour bloquer le rouleau compresseur libéral et sécuritaire qui s'annonce, défendre ce qui reste de services publics et du système de protection sociale et peut-être aussi retrouver le chemin des conquêtes sociales. Ne comptons que sur nous-mêmes et sur nos luttes, au quotidien, dans nos quartiers et lieux de travail, pour faire émerger un mouvement social autonome, solidaire et émancipateur porteur d'une autre logique et d'un autre projet de société.

Section Cinéma Culture Spectacle RP

**La Confédération nationale du travail** se joint au **0810 000 367** à partir d'un tel. fixe

Prix d'un appel local BP 30423 - 35004 Rennes cedex

cnf@cnf-f.org www.cnf-f.org

**LE COMBAT SYNDICALISTE**

Les abonnements, la distribution et l'administration  
CS c/o CNT 31 - 18 av. de la Cloître - 31500 Toulouse  
cs-administration@cnf-f.org - tél. 08 72 58 35 90  
La rédaction est au 33 rue des Vignoles, 75020 Paris  
sa boîte mail est combat-syndicaliste@cnf-f.org



Photo : CM

# LE PROGRAMME DE SARKO

## UNE DÉCLARATION DE GUERRE

### UN PROGRAMME CONTRE LE DROIT DU TRAVAIL

- Mise en place d'un contrat de travail unique copié sur le CNE pour remplacer le CDI
- Exonération des charges sur les heures supplémentaires, le fameux « travailler plus pour gagner plus », menant à la fin des 35 heures
- Obligation d'activité pour les bénéficiaires de minima sociaux
- Allocations familiales sous conditions
- Instauration d'une TVA sociale, c'est-à-dire transfert d'une partie des charges patronales sur la TVA

### UN PROGRAMME CONTRE LES SERVICES PUBLICS

- Poursuite des privatisations d'entreprises publiques
- Non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- Fin de la carte scolaire, liberté d'implantation des écoles privées
- Introduction du concept de performance dans la fonction publique, rémunération au mérite
- Remise à plat des 35 heures dans le secteur public
- Fusion ANPE-Unedic, dans un premier temps et appel à des organismes privés liés aux cercles patronaux pour gérer les dossiers des chômeurs

### UN PROGRAMME CONTRE LE DROIT DE GRÈVE

- Instauration rapide d'un service minimum garanti en cas de grève dans le service public
- Obligation d'organiser un vote à bulletin secret après huit jours de grève
- Obligation pour tout salarié de déclarer 48 heures à l'avance s'il sera gréviste ou non
- Refonte de la représentativité des syndicats dans les entreprises

### UN PROGRAMME CONTRE LA « CLASSE DANGEREUSE »

- Établissement d'une peine plancher en cas de récidive
- Alignement progressif du statut pénal des mineurs sur celui des adultes
- Restriction des sursis et des remises de peine
- Extension du parc immobilier carcéral et des centres fermés pour les mineurs

### UN PROGRAMME POUR LES PLUS RICHES

- Suppression des droits de succession
- Suppression de l'ISF
- Allègement de la taxe professionnelle
- Bouclier fiscal à 50 % des revenus
- Multiplication des zones franches

### UN PROGRAMME RACISTE

- Pas de régularisation massive des sans-papiers
- Regroupement familial sous conditions
- Immigration maîtrisée par quotas, en fonction des compétences des individus et des besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre
- Déclarations sur le caractère génétique de la criminalité ou de la pédophilie

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE  
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !**



## Travailler plus pour gagner... quoi ?

**Sarkozy dit : « Ceux qui veulent gagner plus doivent pouvoir travailler plus... » Nous répondons : « Travaillons tous et toutes, moins et autrement ! »**

Voilà bien l'illustration d'une réflexion capitaliste : demander aux salariés de travailler plus et plus longtemps s'ils veulent profiter des richesses créées. Comment dans ce cas prétendre vouloir baisser le taux de chômage, surtout si l'on ajoute à cela l'allongement de la durée du travail pour espérer avoir une retraite décente ? En effet, réduire le chômage, c'est créer des emplois stables et correctement rémunérés, donc réduire la durée hebdomadaire de travail, sans modulation et annualisation. La loi des 35 heures n'a été qu'un cadeau de plus aux patrons : l'employé travaille plus vite (augmentation des cadences), se fait sucrer ses pauses (accentuant la fatigue et les risques), pour avoir plus de rendement, et ce en un temps plus court (pour le même salaire bien sûr, faut pas rêver !). Loin de créer des emplois, cette loi n'a été qu'une catastrophe.

Face à cela, la CNT a toujours défendu l'idée d'une semaine de 28 heures (chiffre évalué en fonction de la densité d'actifs dans la population), le reste du temps permettant à chacun et chacune de se consacrer à ses amis, sa famille, la vie collective, ainsi qu'à des activités culturelles, sportives et/ou associatives, etc., activités elles-mêmes créatrices d'emplois. Or ce n'est pas la volonté des alliés du capital.

Il leur faut maintenir le chômage en place pour faire du chantage aux licenciements : « Tu n'es pas content, j'ai dix CV pour te remplacer ! » Combien de fois a-t-on entendu cette phrase ? Ce discours associé à la précarité des contrats type CNE, CDD et intérim ne permet pas aux salariés d'envisager sereinement l'avenir. Combien d'entreprises se

servent des dix-huit mois maxi de CDD puis te jettent ? Délai de carence et rebelle dix-huit mois de CDD. Ou alors changement dans l'intitulé du poste de travail et c'est reparti pour dix-huit mois... Toujours précaire, à vie !

### Fermer sa gueule... à vie ?

Non il faut imposer la logique que tout le monde travaille, moins et autrement. Même dans une logique économique capitaliste, l'idée est sympa. Plus de chômeurs, c'est moins d'aides sociales donc moins de charges pour l'employeur, moins d'impôts, moins de prélèvements sur nos salaires bruts, etc. Seulement s'il n'y a plus l'arme chômage pour imposer des cadences infernales et précariser les employés, ces derniers risquent fort à terme de se solidariser et de s'approprier par eux-mêmes et pour eux-mêmes l'outil de production... contre le patron. Eh oui, il est plus facile de défenestrer un patron quand il est désarmé.

Plus nombreux dans l'entreprise, conscients du travail fait et à faire, maîtres des outils et des procédés, l'idée de gestion directe de l'entreprise par les travailleurs se fera plus concrète et donc l'inutilité d'un patron plus flagrante.

Toujours est-il que l'idée de la répartition et de la division des tâches est de plus en plus oubliée par les syndicats et les salariés. Chacun et chacune s'attache à son poste, son pré carré, comme un naufragé à sa bouée, plutôt que de partager avec son voisin. Pourtant nous y gagnerions tous et toutes. En temps, en qualité de vie, en loisirs et en santé. Il nous reste donc à organiser la division et la répartition du travail, et non à bosser plus, comme le veut Sarko, au détriment de nous-mêmes et de nos camarades au chômage.

Frédéric Peslier CNT-PTT 35

## Une élection ? Et après ?

**Les étudiants de l'université parisienne se sont réunis et ont manifesté suite à l'élection de Nicolas Sarkozy. Retour sur le mouvement.**

Lundi 7 mai 2007, 200 personnes se réunissent spontanément dans un amphi pour discuter de nos réactions face à l'élection. Très vite, trois courants se distinguent. Le premier veut se battre sur des revendications politiques et syndicales et refuse la dynamique anti-Sarko des organisations syndicales (excepté l'Unef) et d'un nombre important d'étudiant-e-s non-organis-e-s. Un second courant, représenté par les partis politiques, propose d'aller voter pour les législatives. Le dernier est celui des autonomes, qui proposent des actions spontanées et appellent les gens à aller à Bastille le soir. De cette première assemblée générale ressort un appel à une AG le mercredi et à l'écriture d'un tract. Mercredi, l'AG réunit 800 personnes qui votent la grève et le blocage ainsi qu'une plate-forme dénonçant : la privatisation de l'université avec l'intrusion des entreprises privées au sein des organes décisionnels des facs, ce qui leur permet de participer au choix des filières et des programmes ; les projets du gouvernement, qui vont encore augmenter les frais d'inscription et accroître l'autonomie des facs, laissant libre cours à la concurrence entre les universités ; la précarisation croissante des travailleur-euse-s de l'université et leur remplacement par des sous-traitants privés ; le Contrat de travail unique qui va nous laisser à la merci du patronat. La plate-forme appelait aussi à la solidarité avec les sans-papiers qui vont subir de plein fouet la répression. Enfin, l'AG semble vouloir répondre à l'ensemble des attaques de l'État et du patronat contre les travailleur-euse-s, chômeur-euse-s et se battre contre la montée des valeurs réactionnaires. L'occupation est votée par une minorité, certains

restent pour organiser la lutte. Une majorité d'occupants décide de se réunir dans un autre amphi. En une nuit, ils se seront mis d'accord sur un tract qui se termine par : « Vive la Révolution ! » Les camarades de la CNT-FAU décident de ne pas participer à cette action et préfèrent dormir pour être frais afin de tenir les piquets de grève.

Mais le matin, la direction de l'université ferme la fac pour des raisons de sécurité. L'AG a lieu à 12h30 avec une majorité d'étudiant-e-s à deux semaines de leurs partiels. Ne voulant pas débattre des lois qui nous attendent, ils votent la fin du blocage. Mais l'AG ne se termine pas pour autant. Les débats sont axés sur de très larges revendications touchant l'ensemble du monde professionnel et de la société.

Le lendemain, le comité de mobilisation monte des commissions mandatées et travaille à l'élaboration d'une coordination avec les autres mouvements. Mercredi 16 mai, la coordination emmène 2000 manifestants dans la rue mais l'AG prévue le soir au CICP réunit peu de monde. Aujourd'hui, mardi 22 mai, la mobilisation est retombée, les partiels sont finis et seul un petit groupe continue à se mobiliser, notamment pour défendre les camarades qui ont subi la répression.

Louis Section Supérieur et recherche Tolbiac



**CINÉMA**

**Début mai, les travailleurs du cinéma ont bloqué deux jours durant les camions de matériel de tournage de TSF, semant ainsi pagaille sur les tournages et colère chez les producteurs, afin de protester contre les projets de nouvelle convention collective. Entretien avec Damien, militant CNT.**

**Peux-tu raconter le blocage des 2 et 3 mai derniers ?**

Le premier jour, on était neuf, à 6 heures du matin. Après avoir bloqué les premiers camions, à une vingtaine, les gens sont venus spontanément de leur tournage nous renforcer. On s'est retrouvé à 40 sur le piquet. À l'assemblée générale, on était 500, et le soir 40 personnes sont venues remplacer pour la nuit les 40 qui avaient tenu le piquet la journée. Le lendemain, on était 80 voire 90, ce qui nous a permis d'aller chez Transpalux, Ciné Lumières, aux studios Éclair à Épinay. Au début, certains voulaient aller faire de l'info sur les tournages, mais on n'était pas assez nombreux. Sur le parking, on bloquait 65 camions, soit une vingtaine de tournage. De fait, ceux qui venaient chercher leur matériel se retrouvaient bloqués, et ils étaient heureux parce qu'ils n'avaient pas réussi à faire voter la grève sur leur tournage : malgré eux, ils étaient bloqués, et ils appelaient leur prod en disant : « Non, aujourd'hui, y'a pas de matériel. » Cela a fait boule de neige, on a été rejoint, on a pu tenir toute la nuit et aussi la journée du lendemain. Et comme on était assez nombreux, on a bloqué d'autres tournages. Notamment celui de Europa Corp, boîte de production de Besson, aux studios Éclair, où ça a été un peu violent.



Photo : CM

duction cinéma et télé, corporatiste) et la CGT. En général, ce sont des débats sur les tournages, il n'y a pas d'AG, la production participe au débat et chacun se fait embourber individuellement. Aucun lien avec la problématique des Assedic, leurs permanents le refusent. Aucun lien non plus avec la problématique de la convention collective du téléfilm.

**Ce n'est pas la même pour le cinéma et le téléfilm ?**

C'était la même, mais les producteurs ont réussi à la casser en 2001. Et maintenant, ils veulent élargir celle du téléfilm au cinéma. Ce serait catastrophique. Dans le téléfilm, les grilles de salaires sont différentes en fonction du devis des films ; les heures supplémentaires n'ont pas la même majoration pour les ouvriers et les techniciens ; ils ont mis en place les contrats longs, de trois mois, et comme c'est un contrat dit long, c'est moins de précarité et il y a donc une minoration de

salaire de 12 %. Les permanents de la CGT ont dit à leurs adhérents que c'était une avancée sociale ! Il y a aussi dans le téléfilm la notion de « temps de travail utile », c'est-à-dire qu'un perchman (preneur de son) n'est en temps de travail utile que quand il a les bras levés, ou une maquilleuse seulement quand elle maquille, au début de la journée, et les quelques retouches qu'elle fait dans la journée pour les raccords entre les plans et les séquences.

**Et la convention existant dans le cinéma ?**

Elle n'a pas force de convention collective reconnue par le ministère du Travail. Il y a encore quelques années, cette convention était appliquée sur la majorité des longs métrages, car les travailleurs établissaient un rapport de force. Elle vient d'être cassée, puisque le syndicat de producteurs signataire n'existe plus, mais elle a valeur légale encore quinze mois. Ensuite, ce sera le vide juridique, le Code du travail s'appliquera avec le smic comme salaire de base. Il reste donc quinze mois pour établir une nouvelle convention, sinon les patrons demanderont l'élargissement de celle du téléfilm.

**Que prévoit cette nouvelle convention ?**

Une baisse de salaire de 20 % en moyenne, mais aussi de toutes les majorations, ce qui va aggraver nos conditions de travail, allonger nos journées et diminuer le temps global de tournage. La rémunération variable : plus le tournage est long, moins on est payé ! Les grilles de salaire en fonction des films, ou encore la création d'une commission sociale paritaire et de conciliation. Son but est qu'en cas de conflit sur une production, il soit porté devant cette commission qui se prononcera sous quatre jours, et toute grève sans cet avis sera illégitime : juridiquement, les grévistes seront hors-la-loi. C'est le fantasme de Renaud Donnedieu de Vabres : réunir 43 conventions collectives en huit ! Donc plein de choses différentes regroupées. On va avoir la même convention sur les longs métrages de cinéma que ceux qui bossent sur le flux audiovisuel, genre « Star Academy », alors que le boulot n'est pas le même du tout, ce ne sont pas les mêmes conditions de travail ni les mêmes enjeux. Le fait de réduire les salaires en fonction de la durée du tournage vient des producteurs de flux audiovisuel. Ils appellent ça « contrat d'émission ». Ils ne prennent pas les gens en CDI mais en intermittents, ce qui leur permet d'économiser sur les charges et de gérer la masse salariale au plus près.

Propos recueillis par Bastien Culture Spectacle

**Les travailleurs du cinéma sont-ils organisés ?**

Dans le cinéma plus qu'ailleurs, le syndicalisme est de la prestation de service. Les travailleurs cotisent sans jamais participer à la vie du syndicat, et les non-syndiqués reprochent aux syndicats de ne pas faire assez d'information. Cela fait des années que de temps en temps il y a une journée de grève à l'appel de deux syndicats, le SNTPT (syndicat national des travailleurs de la pro-



**CAE**

Il y a trois ans, Madeleine est arrivée au collège Fabien à Saint-Denis (93) pour faire entre autres mais surtout la grosse plonge à la cantine (inutile de préciser que c'est le boulot que personne ne veut car c'est le plus dur) comme CES (contrat emploi solidarité). Elle avait auparavant multiplié les boulots précaires dans le commerce, la grande distribution, etc.

Nous avons réussi à mobiliser les collègues en décembre 2005 pour nous rendre nombreux au rectorat et exiger avant qu'ils soient décentralisés que les personnels TOS précaires de notre collège soient titularisés (quatre étaient en CES). Après beaucoup de palabres couvertes par le bruit des casseroles de nos collègues en manifestation, le recteur nous a renvoyé vers le conseil général, prétextant qu'il était trop tard. Trois mois plus tard, soutenus par la colère de nos collègues, les TOS et deux représentants CNT rencontrent le conseil général du 93 (PC). Après de nombreuses discussions sur le fait d'être dans l'obligation d'accueillir les TOS du département sans en avoir les moyens, on parle enfin de nos collègues... pour leur annoncer que le recrutement ne commencera qu'en septembre. À la rentrée, ils ont reçu 600 CV pour 60 postes. Bref, deux sur les quatre ont eu un entretien. Revenons donc à Madeleine. Elle ne peut pas être prise, lui dit-on, car elle est enceinte et qu'il faudra donc la remplacer... Eh oui ! La discrimination sévit parfois là où on s'y attend le moins !

Coup de gueulante... Finalement, refusant bien sûr de reconnaître avoir affirmé cela lors de l'entretien, ils acceptent de refaire un entretien à Madeleine. Nous y allons toutes les deux, moi en tant que déléguée syndicale CNT. Au bout d'une heure de questions sur son travail et les produits qu'elle utilisait, le DRH finit par lui dire que de toute façon ils ne recruteront qu'à la rentrée... Et si ! Madeleine était, comme on peut l'imaginer, décomposée. Je suis alors intervenue, m'avançant peut être un peu trop d'ailleurs, sur le soutien inconditionnel des collègues, sur la grève imminente, sur leur colère, sur la résorption de la précarité selon le PC, sur le fait que même Frêche (à peine socialiste) l'avait fait. Tout y est passé... Madeleine était plutôt contente, au pire ça fait du bien... Il restait les actes... Et voilà qu'il dit que finalement il y a parfois quelques postes en cours d'année.

AG sur AG au collège, pétition, lettre intersyndicale pour demander un rendez-vous... et vendredi 27 avril, coup de fil au collège. Madeleine change d'établissement pour un poste et sera titularisée après une année de stage. Fini la galère. Elle en pleurait. Nous étions tous super contents. Il reste encore trois personnels CAE en restauration et entretien, cinq en administratif et il manque au moins un poste au collège, celui de Madeleine...

Section collège Fabien, Saint-Denis CNT Éduc 93

**Où en est le CSATI ?**

**Suite aux arrestations qui ont suivi la manifestation antifa à Toulouse le 25 mars 2007, le point sur le soutien aux incarcéré-e-s.**

Après le 25 mars 2007, où 12 personnes ont été arrêtées et cinq condamnées à de la prison ferme (3 à 9 mois), la solidarité s'organise. Un comité de soutien aux incarcéré-e-s (CSATI), nous nous sommes entendus sur l'urgence d'un soutien matériel et moral, avons récolté 500 euros, des chèques sont arrivés régulièrement (syndicats CNT, individuels, associations, artistes) et plusieurs soirées de soutien ont eu lieu. En prison, la vie est chère ! Le CSATI a donc envoyé des mandats de 110 euros à chaque détenu-e (au-delà de 150 euros, l'administration garde l'ex-

cédent jusqu'à la sortie). Nous continuerons à envoyer ces mandats jusqu'à la libération du dernier manifestant. Nous faisons aussi circuler les numéros d'écrous, difficiles à trouver avec la mauvaise volonté dont l'administration pénitentiaire a fait preuve... Chacun-e a pu écrire son soutien aux incarcéré-e-s. Et ceux-ci nous ont adressé des courriers : ils tiennent le coup et remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont exprimé leur solidarité ! Pour la suite : la première libération devrait intervenir début juin 2007. Puis un mois plus tard pour trois autres, et en octobre pour le dernier. Nous appelons à prolonger ces soutiens et à continuer à informer car beaucoup ignorent cette répression et la complaisance du pou-

**Interior's mourir au travail**

Noël Michon, notre ami et camarade, est mort samedi 26 mai vers 11 heures à l'hôpital Jacques-Monod.

Jeudi 24 mai, il était au travail dans les ateliers. Seul à son poste, il a fait un malaise et personne ne l'a entendu tomber. Personne n'a vérifié qu'il était parti de l'entreprise bien qu'il n'ait pas pointé sa sortie. Le lendemain matin, deux camarades le trouvèrent par terre, gisant dans une mare de sang. Il avait passé la nuit, seul, dans un état comateux, sur son lieu de travail. Un camarade mit Noël en position latérale de sécurité, il respirait encore. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital.

Le soir même, nous n'avions plus beaucoup d'illusions sur l'amélioration possible de son état de santé. Un vaisseau avait éclaté dans le tronc cérébral, trop de temps s'étaient écoulés entre l'heure du malaise et l'intervention des secours. Les hôpitaux et la police furent questionnés. Il ne vint à l'idée de personne que Noël pouvait agoniser dans les ateliers d'Interior's...

Nous attendrons patiemment les résultats de l'enquête. Il y a eu mort d'homme et nous ferons toute la lumière sur cette tragédie. Parole d'anarcho-syndicalistes. Les zones d'ombre seront éclaircies.

Nous savons d'ores et déjà que l'entreprise va axer sa défense sur une série de concours de circonstances. La faute à pas de chance, qui permet de se dédouaner à bon compte... Pour la CNT, nous attaquons la faute inexcusable de l'employeur. Comme d'habitude, deux positions diamétralement opposées.

Pour rappel, Noël a été le premier délégué syndical CNT chez Interior's à l'époque des procès à répétition que nous subissions. Depuis, il avait été élu délégué du personnel CNT avec d'autres camarades, une fois deux ans et la dernière fois pour quatre ans.

Aucun accident mortel sur le lieu de travail n'est banal, mais celui-ci nous affecte particulièrement. Le syndicat a présenté ses condoléances à la famille de Noël, notamment à sa sœur et à ses quatre enfants.

La CNT sera présente massivement aux obsèques de Noël Michon, mort dans sa quarante cinquième année.

**Noirs de tristesse Rouges de colère**

Patrice CNT du Havre

voir avec les fascistes. Vous pourrez trouver toutes les infos et du matériel (affiche et tract) sur le blog que nous avons ouvert : <http://soutienantifascistetoulousain.hautetfort.com>.

B. CNT interpro Toulouse

**Soirée de solidarité le 10 juin**

Le SRA organise une soirée de solidarité avec les antifas toulousains et les squatteurs danois emprisonnés avec René Biname, Guerilla Poubelle, Time Bomb. Dimanche 10 juin de 17 heures à 22 heures au CIGP, 21 ter, rue Voltaire, Paris (métro Nation). PAF : 5 euros.



## Aubervilliers

Manifestation à Aubervilliers suite à l'intervention extrêmement brutale de la police le 16 avril dans un atelier clandestin de textile. Une femme a été hospitalisée. Des enfants qui vivaient à côté ont aussi été arrêtés. Un nourrisson est mort... On ne sait toujours pas dans quelles circonstances. Les travailleurs clandestins ne sont pas des gangsters contre qui il faut un tel déploiement policier, l'arme au poing. Libération immédiate de toutes les personnes qui ont été interpellées le 16 avril !

Photos : Francine Bajande

## Un « syndicat » qui défend les étudiants... mais qui licencie les salariés

Un plan de réorganisation est entré en vigueur au sein de Phone Campus, service téléphonique de la LMDE (La mutuelle des étudiants) qui emploie une quarantaine de CDI dispersés sur toute la France et des CDD étudiants ou non durant l'année. Avant juin 2007, ce sont cinq sites sur six qui fermeront leurs portes<sup>1</sup>, soit une vingtaine de personnes touchées, sans compter les CDD, et cela sur décision du syndicat étudiant Unef, à la tête du conseil d'administration de la sécurité sociale étudiante LMDE depuis quatre ans. L'Unef prend donc les décisions politiques, budgétaires et financières qu'elle juge nécessaires.

En 2005, un audit a été réalisé au sein de Phone Campus (GIE détenu aux deux tiers par la LMDE et pour le reste par la MGEN et la MGET), concluant notamment à la bonne qualité du service rendu aux usagers et à la bonne compétence des salariés. Cependant, pour des raisons de rentabilité bien plus que de qualité de service rendu, il a été décidé en septembre 2005 de fermer les sites de province pour les centraliser sur un seul site en région parisienne (pour augmenter la rentabilité, le coût d'appel est depuis un an de 0,15 euro la minute, et à aucun moment ce service n'a fait perdre de l'argent à la LMDE, bien au contraire).

Les salariés de Phone Campus sont particulièrement outrés que l'on puisse adopter de tels procédés : « Comment peut-on accepter qu'un organisme à qui on délègue une mission de service public, qui se targue de défendre des valeurs de solidarité, licencie du jour au lendemain des gens qui ont travaillé depuis dix ans pour eux ? » En effet, la direction de la mutuelle étudiante licencie, en accord avec l'Unef, dont une élue siège directement au sein de conseil d'administration du GIE. Entre les valeurs défendues et la pratique, l'Unef fait le grand écart : « Certains étudiants syndicalistes se voient attribuer des fonctions de direction au sein d'organismes professionnels, ils sont de fait rémunérés (défrayés) pour ces fonctions avec des salaires bien plus importants que la majorité des salariés de l'entreprise, et au final, ils n'hésitent pas à user de procédés qui compromettent l'avenir des salariés et de leur famille en utilisant des méthodes qui visent à répondre à des logiques d'entreprise et de marché. »

CNT Rennes

1. En juin 2006, le site de Lille est fermé, les employés licenciés ou « mis au placard ». Rennes et Toulouse ont fermé leurs portes le 31 mars 2007, Lyon et Marseille en mai.

## La lutte, c'est classe !

Dans le cadre des mobilisations qui secouaient les établissements scolaires du nord des Hauts-de-Seine, le collège George-Pompidou a entamé une grève dure le 29 mars. Il n'y a presque pas eu de cours pendant une semaine grâce à l'action conjointe des parents d'élèves et des personnels du collège.

Ce mouvement a permis de gagner différentes choses. Le conseil général a acheté, pour l'infirmerie, le matériel qui manquait depuis son incendie il y a plusieurs mois et a promis d'acheter des ordinateurs. Un poste d'enseignant a été maintenu en SEGPA (structure qui se charge des élèves ayant des difficultés scolaires graves et persistantes). Quelques heures d'enseignement ont été ajoutés pour le collège. L'assurance a été donnée par l'inspection d'académie que le collège bénéficierait de plus d'heures si les effectifs se révèlent plus importants que prévu. La hiérarchie de l'Éducation nationale a promis l'embauche de surveillants mais avec un statut plus précaire que celui qui était exigé. Cela est loin de correspondre à l'intégralité des revendications des personnels et aux besoins qu'ils sont les mieux à même de définir.

Ce qui a été obtenu est matériel mais aussi moral. Les travailleurs de l'éducation et les parents d'élève ont aussi gagné la joie et la fierté d'avoir lutté ensemble pour une cause juste, pour une éducation de qualité.

G. CNT Éducation 92



Photos : A-Vif(s)

## OGM

À l'issue des deux journées d'audience du procès d'Orléans que l'État français a intenté contre 32 militants et militants associatifs et syndicaux pour avoir fauché des OGM et, pour 16 d'entre eux (dont deux cénétistes bretons), refusé de donner leur ADN (comme la loi Sarkozy de 2003, dite de sécurité intérieure, l'autorise), la procureure de la république d'Orléans a demandé les peines suivantes :

- pour les réitérants des fauchages ayant en plus refusé de donner leur ADN : six mois de prison dont trois fermes et 3000 euros d'amende ;
- pour les réitérants qui ont donné leur ADN : six mois dont deux fermes et 3000 euros d'amende ;
- pour ceux qui étaient jugés pour la première fois pour fauchage et qui ont refusé de donner leur ADN : six mois de prison avec sursis et 1500 euros d'amende ;
- pour la même « catégorie » mais qui a donné son ADN, deux mois avec sursis et 1500 euros d'amende ;
- pour tous, deux ans de privation de droits civiques.

## PORTEUR DE PRESSE

Chaque jour, des milliers de porteurs de presse livrent la presse quotidienne. Un travail harassant où le mot d'ordre est : travaille et ne revendique surtout pas !

Voici quatre ans, j'ai rejoint la cohorte des livreurs de la PQR (presse quotidienne régionale). Au début, on se dit qu'on fera cela quelques mois, histoire de mettre du beurre dans les épinards. Au bout du compte, je me lève toujours du lundi au samedi à 2 heures du mat, quel que soit la météo. Et me voici chaque jour juché sur mon scooter, livrant la salade aux abonnés. Si le camion n'a pas de retard, je suis chez moi vers 5 h 30. Couché deux heures et me voici à nouveau sur la brèche pour écrire une prose quotidienne pour différents canards du Grand Ouest.

Le statut du porteur de presse est régi par la loi de janvier 91. Est-ce un métier ? Aux dires des patrons de presse, non : « Une activité de portage de journaux à domicile ne saurait représenter un travail à temps plein. » C'est la fameuse ritournelle de l'activité complémentaire, du travail d'appoint. Que dire alors aux camarades porteurs qui n'ont que cela pour vivre ? Que dire à ceux qui sont obligés de travailler pour plusieurs dépôts afin de dégager un revenu « satisfaisant » ? Car de plus en plus la règle imposée par le patronat de la presse est la limitation d'un nombre d'exemplaires à livrer. Pourquoi, comment ? L'abonné veut son journal au p'tit déj. Ce qui signifie avant 7 h 30. En outre, on assiste de plus en plus à l'arrivée de retraités qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts avec leurs maigres pensions. Et quid de la lutte sociale dans ce milieu ? Dans le Grand Ouest, c'est le degré zéro de la lutte sociale. Tout reste à faire, mais que faire ? En février, avec un camarade, nous avons décidé de passer à l'action. Modeste, cela dit. Il y a un début à tout. Nous avons donc créé la coordination des porteurs de presse (elle fonctionne selon les principes de l'anarcho-syndicalisme, eh oui !) et sorti des tracts dont un soutenant l'action entreprise par les syndicats dits représentatifs à propos des négociations sur la convention collective (huit ans de tractations qui n'aboutis-

sent pas). La réaction des camarades ? « C'est bien, on est d'accord avec vous. » Et la transformation de l'essai (grève, action directe, sabotage) à la Pouget ? On nous chante qu'il faut travailler plus pour gagner plus. OK, mais alors pourquoi restreindre le nombre d'exemplaires à livrer alors que souvent nous sommes appelés à faire des remplacements et régulièrement nous livrons 300 voire 400 journaux par jour ? Nous sommes salariés en CDI, cependant la précarité est notre lot quotidien. Il faut se lever de bon matin pour militer auprès des porteurs. La propagande quotidienne, l'information syndicale comptent beaucoup pour préparer les luttes à venir. Ici, pas de délégué du personnel et encore moins de délégué syndical. C'est dans cette optique qu'on a lancé un journal de la nuit, *Le Prolo*, édité entre deux averse. Soutenu et imprimé par la CNT 14, cette feuille est un premier pas pour une implantation de la CNT chez les porteurs de presse. Un secteur à défricher. De plus, d'autres camarades ont noté qu'il était possible d'obtenir quelque chose par la lutte, notamment ceux de *Nice Matin* et des *DNA*. Ainsi que les luttes menées par la CNT Le Havre chez Interior's, dans le secteur du nettoyage. Elles démontrent que tout est possible si l'on arrive à convaincre les gens que seule la lutte paie. Chez *Ouest France*, par exemple, les porteurs sont près de 2500. Quelle formidable force de frappe ! Du coup, pas de doute, l'émancipation des porteurs sera l'œuvre des porteurs eux-mêmes !

Ben, porteur de presse SIPM-CNT



cas pour les camarades bretons, ne remettent pas en cause le fichage. Nous le répétons, le refus de fichage est un délit continu. Notre mobilisation doit donc s'accroître, pour protéger autant que possible tous les insoumis actuellement poursuivis et tous ceux (nous tous) qui à un moment ou à un autre vont se retrouver dans l'obligation soit de donner leur ADN, et nier ainsi tous leurs engagements pour la défense des libertés individuelles, soit refuser et risquer la prison ferme. Ce fichier génétique n'est pas un fichier comme les autres, fichiers pourtant déjà nombreux et injustifiables. Il renverse le principe de la présomption d'innocence en instaurant la présomption de culpabilité. Rappelons également que ces empreintes génétiques, conservées à vie par la police (de vingt-cinq à quarante ans) concernent toutes les caractéristiques biologiques d'un individu : son sexe, son origine, ses maladies génétiques déclarées ou potentielles, son ascendance familiales, etc. On peut bien imaginer ce qu'en fera tout pouvoir et a fortiori un pouvoir autoritaire. Installer ce fichier est déjà en soi une mesure totalitaire. Nous devons le refuser et le faire supprimer. Mobilisons-nous !

Bernard Gillet FTTE

# PRÉCARITÉ GÉNÉRALISÉE

## > LA BOURSE OU LA VIE

L'action menée le 2 mai à l'appel d'AC!, du CDNT, de la CIP-IdF, de la CNT-RP et de SUD Éducation a

rassemblé une quarantaine de personnes qui ont investi, vers 15 heures, le palais Brongniart, ancien siège de la Bourse des valeurs subordonnées au capital, encore géré par Euronext et symbole de l'exploitation et de toutes les attaques qui en découlent.

L'effet de surprise permet d'entrer dans le bâtiment et d'accéder au toit, où plusieurs banderoles sont déployées face au siège de l'AFP, qui ne tarde pas à relayer ce qui se passe et ce qui se clame. Le jour où le CAC 40 passe le cap historique des 6 000 pts! Quelques camarades apparaissent bientôt sur le toit du ministère de la Crise du logement : « Chômeurs, précaires et mal logés, solidarité! » Vingt mètres plus bas, le bâtiment est massivement cerné. Sur le parvis, du soutien commence à arriver. Installé-e-s en bordure de toit, les occupant-e-s lancent une AG. Décision est prise de tenir - quelques heures, en sachant que notre petit nombre nous desservira tôt ou tard. Des voltigeurs et autres forces carapacées ont pris place sur le reste des toitures.

AC! a eu la bonne idée de proposer un texte de base à la discussion en début d'occupation. Légèrement amendé, il est retravaillé et permet de déboucher rapidement sur un texte d'accord. Le débat présidentiel a été décidé pour le même jour, la CIP propose que le texte soit lu par le ministre de la Communication en préambule à la confrontation de l'année.

17 h 30, complètement cernés-es et évacués-es du toit, non sans quelques brutalités, nous finissons embarqué-e-s au commissariat central du 11<sup>e</sup>, d'où les derniers ressortiront un peu avant 21 heures.

Cette action symbolique faisait suite à la manifestation Tintamarre! du 31 mars, à l'occupation d'une antenne Assedic le 4 avril, puis du toit de l'Unedic entre le 24 et le 27 avril. En l'absence actuellement de luttes et de ripostes d'ampleur, elle inscrit une volonté de résistance et d'action d'individus et d'organisations bien convaincu-e-s qu'il faut (re)construire à la base des mobilisations larges et interprofessionnelles, car il est clairement apparu à toutes et tous, à l'heure du bilan, que les attaques, d'un secteur, d'un statut, d'un régime à l'autre, sont les mêmes. Quel acquis social n'a pas été obtenu par la lutte? Solidarité interprofessionnelle!

Sébastien STE 93

Communiqué d'action et texte d'AG consultables sur le site du CDNT : <http://cdnt.idf.free.fr>



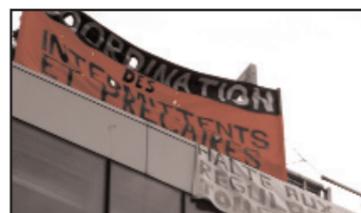
## > NOUS COTISONS, NOUS DÉCIDONS!

L'un des thèmes les plus absents de la campagne électorale a bien été la culture. Quand les candidats cherchaient le soutien des personnalités, ils n'évoquaient pas le sort des milliers de travailleurs du spectacle en lutte depuis plus de quatre ans. Mme Royale proposait une nouvelle négociation et Sarkozy un système « gagnant-gagnant » où le protocole 2006 restait en application. Ce protocole, mis en place contre le recours abusif à l'intermittence par les employeurs, menace très rapidement 40 000 intermittents du spectacle, qui risquent de se retrouver privés d'indemnisation chômage. Il fallait que les travailleurs du spectacle se fassent entendre et c'est ce qui a été fait le 24 avril. Rendez-vous place du Palais Royal en face du ministère de la Culture. Nous étions près de 200 à l'appel de la Coordination des intermittents et précaires et de AC! Après la lecture de quelques textes faisant un constat alarmant sur la situation actuelle dans l'industrie du spectacle, tout le monde a rejoint un endroit tenu secret pendant tout le trajet. Ainsi, malgré les RG qui suivaient, l'action coup de poing a pu fonctionner.

En courant, le groupe a rejoint d'autres copains qui tenaient les portes grandes ouvertes de la cible du jour : l'Unedic! Cette forteresse était jusqu'à présent restée imprenable malgré les multiples tentatives de s'y introduire, notamment en 2004 où les intermittents avaient été repoussés très violemment par les forces de l'ordre. Le groupe d'occupant décide de se rendre au dernier étage pour être plus difficilement délogeable. Les occupants y découvrent des locaux luxueux payés avec leurs cotisations. Les gendarmes et les policiers en civils, particulièrement énervés, font se replier les occupants sur une partie de la terrasse où ils ont accès à une grande salle. Un premier groupe de huit se fait virer le soir même, mais le groupe n'est plus inquiété, et l'occupation peut durer.

L'objectif de la médiatisation est atteint. Le lendemain matin, tous les médias en parlent. Les organisations SUD et la CNT soutiennent l'action. Quoi de plus normal que de se réapproprié l'Unedic, qui a pour mission de gérer les cotisations issues du fruit de notre travail! La guerre de basse intensité commence. On coupe l'eau et l'électricité aux occupants qui tiendront héroïquement jusqu'au 26 avril, se faisant alors virer sans ménagement (certains seront blessés). D'autres actions et mobilisations auront lieu car la situation est trop critique pour baisser les bras.

David Culture Spectacle RP



# SYNDICALISME BAILLONNÉ



## > FACTEUR D'AVENIR?

Le projet facteur d'avenir et son lot de désagréments se répand à la distribution bureau après bureau comme la gangrène.

Sa mise en place va accentuer la pénibilité du travail et les difficultés, notamment dans le tri des plis et lors de la distribution (surpoids, allongement du parcours, etc.). Ce projet en résumé : travailler plus et plus longtemps dans des conditions de merde pour le même prix. Pour les cadres, seul compte le chiffre d'affaire commercial et non le métier de facteur et sa mission de service public. La qualité du service va en pâtir. La mise en place d'équipes concurrentes et la suppression des volants de remplacement imposera d'être polyvalent sur plusieurs tournées, qui seront donc rallongées, alors que les heures supplémentaires et les dépassement d'horaires s'accumulent en raison des tournées trop longues et de l'augmentation du trafic.

Les régimes et repos de cycle sont remis en cause avec la docile signature de syndicats. Les nouveaux casiers, les fameux casiers hybrides modulables CHM, sont imposés manu militari en remplacement des anciens, souvent en pleine nuit. Pondus par des technocrates du siège qui n'ont jamais trié une seule bafouille de leur vie, les nouveaux CHM sont inadaptés aux postiers et au courrier et vont être une calamité pour les remplaçants qui n'ont aucune formation. Ces casiers trop grands risquent à terme de créer des problèmes de vue, de mémoire, d'articulation des membres et ne semblent pas prévus pour des gauchers. Combien ces CHM ont coûté en conception et fabrication?

Face à cela, de nombreuses journées d'actions et de rassemblements devant la DOTC et divers centres courrier se succèdent, morcelées par des syndicats qui cultivent le double discours. Les grèves d'une journée ont leurs limites. Imaginons sept jours de grève d'affilée au lieu de sept « journées d'actions » : les « clients » de La Poste, à savoir les entreprises, ne vont pas apprécier, et la boîte va perdre de l'argent et sans doute des marchés... Elle écouterait certainement plus les salariés.

CNT PTT 35

## > PERPIGNAN

Depuis le 12 mars, les directeurs du centre courrier et

du centre de tri de Perpignan nous ont annoncé la nouvelle : nous n'avons plus le droit d'afficher sur les panneaux syndicaux.

Cette décision fait suite à l'accord syndical de janvier 2006 qui nous prive de tout moyen d'expression à l'intérieur des établissements, accord signé entre La Poste et les organisations syndicales CFDT, FO, CFTC, UNSA et CGC, auquel ne se sont pas opposés la CGT et SUD (en tant que syndicats majoritaires à La Poste, leur opposition suffisait pour annuler cet accord).

Après avoir mené plusieurs actions auprès de nos collègues, des usagers et de la direction de La Poste, la CNT 66, soutenue par la CNT 11 et SUD Étudiant, a investi le bureau de poste principal de Perpignan le samedi 5 mai pour faire pression sur la direction et informer les usagers. Distribution de tracts aux usagers, petite discussion avec le DRH présent - nous lui avons demandé de suspendre cette décision au moins jusqu'à la réponse du Conseil d'État quant à notre recours (il nous a répondu que cela ne pouvait se décider que nationalement) - et bel article avec photos de l'action menée dans le journal local *L'Indépendant* le lendemain. La campagne antirépression syndicale à La Poste continue!

CNT PTT 66



## > COMBAT À LONGS TERMES

Depuis près de cinq mois, suite à un préavis national déposé par nos camarades de SUD et suivi par les autres organisations dont la CNT, les agents de nuit des centres de tri sont entrés en conflit avec la direction pour revendiquer légitimement une revalorisation de l'indemnité de l'heure de nuit aujourd'hui à 1,23 euro que nous voulons pousser à 3 euros... Presque cinq mois que la direction nous envoie des signes à son image : d'abord refus de négocier, ensuite pression par courrier aux agents de nuit, puis ouverture d'une négociation stérile, enfin accord signé le 21 mars, avec les habituels partenaires collaborateurs (FO, CFDT, CGC...), qui prévoit une augmentation de 23 %, passant donc à 1,50 euro. Et en marge de cela, comme pour calmer les esprits, preuve que la boîte n'est pas très claire dans cette affaire, elle s'engage à verser à ses agents une prime exceptionnelle de 100 euros en juillet... On dit merci au patron? Ou l'on considère qu'il tente de nous acheter?

Près de cinq mois que les agents de nuit non titulaires partent chaque matin cinquante-neuf minutes avant la fin de vacation pour témoigner de leur motivation à ne pas céder.

Près de cinq mois aussi que les agents fonctionnaires partent chaque vendredi afin de montrer à la direction qu'on ne lâchera pas comme ça.

Près de cinq mois que les agents de jour participent ponctuellement au soutien de leurs collègues de nuit.

Au centre de tri de Lons, 75 % des CDI de nuit suivent quotidiennement cette grève. Concernant les titulaires, c'est entre 70 et 80 % du personnel qui quitte le travail le vendredi.

Nous ne céderons pas. Les pressions écrites et orales de la direction n'auront pour résultat que de renforcer la volonté et la force de notre lutte.

N'oublions pas qu'une bataille menée par certains est un combat mené pour tous. N'oublions pas que nous les postiers (distributeur, guichets, centres de tri, services financiers, etc.) avons contribué aux résultats largement positifs de notre boîte en 2006 (souvenez-vous des 600 millions d'euros de profits). Et cela fait près de cinq mois que nous nous battons pour 1,50 euro d'augmentation. N'y a-t-il pas là un décalage, tout de même?

Tous ensemble contre la casse du service public, la fermeture des bureaux de campagne et des centres de tri. Tous ensemble contre la chasse au profit au détriment de ses agents. Nous méritons un peu de ce qu'on a contribué à faire gagner...

Intercu-CNT Jura Section PTT

# UN DROIT AU LOGEMENT AUTOGÉRÉ ET SOCIAL

**Exploités dans les boîtes, les travailleurs les plus précaires et les plus modestes – mais pas seulement – sont les premiers à souffrir, avec leurs familles, du mal-logement.**

Alors que les salaires stagnent, les loyers ont explosé : au cours des dix dernières années, leur coût a doublé dans le parc locatif privé et a augmenté de moitié dans le parc locatif social/public. À cela s'ajoute l'augmentation importante des charges locatives. Le budget que consacrent les ménages pour se loger atteint des records de cherté, et le challenge reste d'actualité puisqu'en 2005 le niveau historique est atteint avec une moyenne de 24,7 % du revenu. Pas besoin de faire Polytechnique pour s'apercevoir que les plus modestes consacrent jusqu'à 40 % et même 50 % de leurs ressources au logement. Les familles s'entassent alors dans des taudis pour le plus grand profit des marchands de sommeil ou sont hébergés chez les quelques proches et amis qui auront, par chance, pu accéder à un logement social.

## Les HLM, outils de pacification sociale ?

Parmi nos camarades qui, au sein de leur syndicat, trouvent l'entraide et la solidarité, les moyens de défense de leurs droits et d'amélioration de leurs conditions de travail, nombreux sont ceux qui souffrent de ces situations. Il est bien sûr du ressort du syndicat, en tant que groupement essentiel de classe, de permettre aussi l'amélioration de l'ensemble des conditions de vie (santé, papiers, logement, etc.) en favorisant l'accès aux aides et aux logements sociaux. Si l'attribution d'un logement social est un mieux-être indéniable, pouvons-nous pour autant nous en tenir là ? L'espace – la ville, le logement, le lieux de travail – étant approprié à la société qui s'y représente, la production de l'espace sert avant tout la reproduction des rapports sociaux de production. Des logements HLM aux « maisons Borloo », et dans la suite des logements financés par le patronat philanthropique, la production actuelle du logement sert toujours la reproduction des valeurs bourgeoises : le repli sur famille et la propriété privée. La morphologie des HLM reste marquée : les espaces et les



services collectifs sont réduits à leur minimum, les intérieurs de logements ne sont que la reproduction médiocre des intérieurs bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors la revendication d'un logement digne pour tous est bien entendu légitime, pourvu que son mode de production et de gestion mène à l'autogestion et que sa forme favorise la vie sociale.

## Produire des logements populaires

Les producteurs du cadre bâti, organisés dans leurs syndicats et dans leur fédération, engagent une réflexion professionnelle et syndicale et produisent un espace véritablement populaire. Dépassant la divi-

sion capitaliste du travail qui prévaut sur les chantiers, dans la production et la gestion de l'espace, le Syndicat unifié du bâtiment s'engage dans les structures où les travailleurs – intellectuels ou manuels – et les usagers produisent collectivement, sur la base du partage des savoirs, de l'autoformation et de l'autogestion. Le syndicat soutient, par ailleurs, les comités de quartier, les associations de locataires, les régies de quartier, les ateliers populaires d'architecture et d'urbanisme et toute autre démarche relevant de la gestion et de la production directe du cadre bâti.

T.H. SUB TP BAM RP

## Un atelier populaire d'architecture et d'urbanisme à Montreuil

Le syndicat unifié du BTP de la région parisienne vient d'initier un second Atelier populaire d'architecture et d'urbanisme (Apau), à Montreuil, autour de la question du logement. Après l'expérience autour de la réhabilitation des Cours de l'Industrie (Paris 11<sup>e</sup>, voir CNT infos de juin 2006) menée collectivement par les usagers, les riverains et des techniciens, l'Apau passe à une échelle de responsabilité supérieure. Actuellement, plus d'une trentaine de camarades cénétistes, dont les familles sont dans des situations de logement précaires et parfois insalubres, ont monté en coordination avec l'Apau le collectif pour le Droit au logement auto-géré et social (Dalas). Après plusieurs semaines de travail, durant lesquelles habitants et techniciens prépareront l'organisation spatiale et la gestion des lieux, l'Apau ouvrira et aménagera un lieu destiné au logement de ces familles et à l'activité sociale et syndicale.

Pour plus d'informations : apau@no-log.org  
Le SUB TP BAM RP tient à disposition des syndicats un documentaire vidéo (environ 40 min) retraçant l'expérience précédente de l'Apau.



## « Ce qui m'importe le plus, c'est lutter au quotidien »



Alexandre, secrétaire-adjoint de la section CGT-PTAS (personnels techniques et administratifs) de la DDE 94 jusqu'à fin 2006, nous explique les raisons de son adhésion à la CNT, après plusieurs années d'expérience cégétiste.

J'ai toujours eu une défiance vis-à-vis des élections professionnelles (je ne vote pas et ne me présente pas en tant que candidat). Même si je suis intervenu à titre d'expert sur un point précis dans ces commissions, je n'ai pas la volonté d'y siéger au titre d'une représentation syndicale permanente. Le fonctionnement de ces commissions (CAP, CLHS, comité de réforme), pour lesquelles les listes électorales sont complétées avec des agents qui ne sont pas adhérents à la CGT et appelés en secours pour fournir des noms, pose de manière évidente pour moi la question de la légitimité d'un élu à titre permanent. En clair, je considère que ce qui importe avant tout est l'action syndicale et que celle-ci peut-être tout aussi légitimement menée par quelqu'un de motivé et mandaté par l'agent ou les agents concernés. Je me sens plus en phase avec un syndicalisme direct et à la base (que nous pratiquons dans notre section CGT) qu'un syndicalisme de représentation permanente (voir les autres syndicats de la DDE). Mes huit années de syndicalisme actif ont confirmé à mes yeux les limites du paritarisme : les commissions n'émettent qu'un avis, et le paritarisme a montré son échec à endiguer le raz-de-marée libéral qui est en train de tout balayer dans les services publics en général et à l'équipement en particulier. Je crois plus utile d'optimiser l'énergie limitée dont nous disposons pour reconstruire un vrai rapport de force

que de continuer à nous disperser dans un rôle de « partenaires sociaux ». L'existence de CAP dissipe nos forces (notamment dans les revendications catégorielles) et tend à nous détourner de l'essentiel des luttes syndicales. Même si des résultats favorables sont obtenus pour des agents, je ne considère pas que ce soit l'enjeu majeur du syndicalisme aujourd'hui.

## Pour un syndicalisme révolutionnaire

Si je me sens en phase avec le syndicalisme de base tel que nous l'avons pratiqué (diffusion de l'information, tenue d'assemblées générales, travail et décision collectifs), j'ai toujours eu de grandes divergences avec l'appareil CGT – confédération, union départementale et fédération (sabotage des luttes RTT 2001 et de la grève générale en 2003 : le syndicalisme ne devrait être qu'un outil, mais les permanents avaient sans doute beaucoup trop à perdre...) – et également sur le fond quant au projet de société porté (référence à la croissance, participation à la très sociale-démocrate CES, pas de rupture avec le capitalisme). Si ces divergences ne m'ont pourtant pas empêché de militer sincèrement aux côtés des camarades de la CGT, la nouvelle donne consécutive à la décentralisation au ministère de l'Équipement est pour moi l'occasion de prendre un nouveau départ militant. Ainsi, je n'entends pas abandonner le syndicalisme, mais rejoindre un syndicat plus proche de mes aspirations en adhérant à la CNT.

## Le plus important : la lutte au quotidien

Malgré ces considérations idéologiques, je n'oublie pas que la base du problème réside dans l'absence de mobilisation des agents. C'est sans doute la première lutte à mener. Ma décision n'a pas pour objectif de m'enfermer dans une doctrine syndicaliste dogmatique et de multiplier les querelles de chapelles. Ce qui m'importe le plus est de lutter au quotidien : dans l'avenir, je suis même prêt à travailler avec les syndicats catégoriels s'il le faut, à partir du moment où les luttes partent de la base et sont contrôlées par ses parties prenantes.

Alexandre CNT-DDE 94

La CNT commence à s'implanter à l'équipement, avec en plus de la DDE 94, des sections au Certu à Lyon, à la DRDE 21 et aux voies navigables en Picardie, et des sympathisant-e-s dans divers départements. Si tu es intéressé-e, contacte-nous à DDE-21.CNT@i-carre.net ou certu.cnt@i-carre.net.

## LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

**SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE,  
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !**

# OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

**Bureau confédéral**  
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex  
tél. 0810 000 367 prix appel local  
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



## 1 Alsace

**Syndicats CNT**  
5 rue des Maréchaux, 68100 Mulhouse  
Tél. 06 68 59 26 51 ou 06 50 10 80 41

## 2 Aquitaine

**Union régionale CNT**  
36 rue Sanche de Pomiers,  
33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 89 21 72

## 3 Auvergne

**Union locale CNT**  
Salle Poly, place Poly,  
63100 Clermont-Ferrand

## 4 Bourgogne

**Syndicats CNT Nièvre**  
BP 25, 58018 Nevers Courlis  
**Syndicats CNT Dijon**  
BP 392, 21011 Dijon

## 5 Bretagne et Pays de Loire

**Union régionale CNT**  
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes  
Tél. 02 99 53 32 22

## 6 Centre

**Union locale CNT Indre-et-Loire**  
BP 1331, 37013 Tours Cedex

## 7 Champagne-Ardenne

**Syndicats CNT Marne**  
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

## 8 Franche-Comté

**Syndicats CNT Doubs**  
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex  
**Syndicats CNT Jura**  
BP 80039, 39110 Bracon  
Tél. 03 84 73 06 12

## 9 Île-de-France

**Union régionale CNT**  
33 rue des Vignoles, 75020 Paris  
Tél. 01 43 72 09 54

## 10 Languedoc-Roussillon

**Union régionale CNT**  
c/o CNT-PTT 66  
BP 90 256, 66002 Perpignan Cedex

## 11 Limousin

**Syndicats CNT Corrèze**  
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

## 12 Lorraine

**Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle**  
44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy  
Tél. 06 17 63 15 36

## 13 Midi-Pyrénées

**Union locale CNT Haute-Garonne**  
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse  
Tél. 08 72 58 35 90

## 14 Nord-pas-de-Calais

**Union régionale CNT**  
1 rue Broca, 59800 Lille  
Tél. 03 20 56 96 10

## 15 Normandie

**Syndicats CNT Calvados**  
BP 02, 14460 Colombelles  
**Syndicats CNT Seine-Maritime**  
BP 411, 76057 Le Havre Cedex

## 16 PACA

**Union régionale CNT**  
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

## 17 Pays de la Loire

**Union régionale CNT Bretagne**  
contact local : CNT44 / Bellamy 17  
7 Rue P.Bellamy, 44000 Nantes  
interco44@cnt-f.org

## 18 Picardie

**Syndicats CNT Oise**  
BP 50 605, 60006 Beauvais Cedex

## 19 Poitou-Charentes

**Union régionale CNT**  
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers  
Tél. 05 49 88 34 08

## 20 Rhône-Alpes

**Union régionale CNT**  
Salle 15 bis Bourse du travail,  
42028 Saint-Étienne Cedex 1  
Tél. 04 77 25 78 04

## LE CHSCT PREND DU GALON

**Effet de mode ou signe des temps, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a vu son rôle se développer pour occuper aujourd'hui une place aussi importante que le comité d'entreprise.**

Institué dans les entreprises d'au moins 50 salariés, le CHSCT a pour mission de veiller à la protection de la santé et des conditions de travail des salariés. Pour autant, les salariés des entreprises qui n'atteignent pas ce seuil ne sont pas laissés sur le carreau, puisque l'inspecteur du travail peut imposer la constitution d'un CHSCT en fonction de l'agencement des locaux, de l'équipement et de l'activité de l'entreprise. À défaut de présence de CHSCT, ce sont les délégués du personnel (DP) qui en assurent la mission. Enfin, le regroupement en UES (unité économique et sociale) des petites entreprises permet la mise en place d'institutions représentatives du personnel ainsi que d'un CHSCT.

### Composition du CHSCT

Le comité est présidé par le chef d'entreprise ou son représentant, le nombre de ses délégués varie en fonction de la taille de l'entreprise. La délégation de personnel est élue parmi les représentants du personnel et pour un mandat de quatre ans en principe et deux ans en cas d'accord dérogatoire. En plus de cette délégation peuvent siéger au comité d'hygiène divers participants qui ont une voix consultative, tels que des médecins du travail, des psychologues ou encore les personnes chargées de la sécurité.

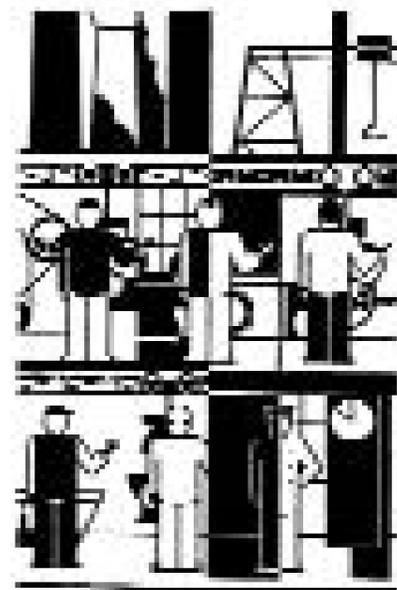
### Domaine de consultation du CHSCT

Les attributions du comité vont s'exercer au profit de tous les salariés, y compris ceux qui sont mis à disposition de l'employeur par des entreprises extérieures. Comme le prévoit l'article L.236-2 du Code du travail, la consultation du CHSCT concerne :

- l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels y afférant ;
- le respect des règles protectrices, avec inspections et enquêtes ;
- le développement de la prévention par des actions d'information et de sensibilisation.

À cela vont s'ajouter d'autres possibilités d'intervention, en faisant par exemple appel à un expert, la plupart du temps sollicité par le comité, lorsque

des risques graves quant à la sécurité des travailleurs apparaissent, notamment en cas de modification importante de la situation de l'entreprise, et donc des conditions d'hygiène et de travail. L'introduction de nouvelles technologies ou encore l'apparition de risques graves touchant des installations industrielles entraînent aussi le recours à un expert. Cette ascension fulgurante des domaines d'intervention d'une institution qui jusqu'ici est restée dans l'ombre du CE (comité d'entreprise) est le fruit d'un travail à la fois législatif mais surtout jurisprudentiel. En effet, dès 2004, des décisions tout à fait capitales furent rendues dans lesquelles le CHSCT se voit reconnaître des compétences qui jusqu'ici semblaient lui échapper. Ainsi, il doit être consulté avant la mise en place de tout système de surveillance et d'évaluation individuelle des salariés : les juges ont reconnu que si le DP et/ou le CE sont compétents, car cela touche la liberté individuelle des salariés et plus généralement la vie économique et sociale de l'entreprise, le CHSCT ne l'est pas moins, eu égard « aux conditions de travail stressantes » que ce nouveau système crée (cf. cour d'appel de Paris, 3 novembre 2006). De même, si l'employeur veut désormais dénoncer (renégocier) des accords d'entreprise, il devra consulter le CE, comme le lui impose le Code du travail, mais aussi le CHSCT. Cette obligation se justifie vu les importantes modifications que comporte une renégociation d'accords portant sur l'organisation de nouvelles conditions de travail. Ce principe fut dégagé par deux décisions rendues en référé (voie d'urgence, en 48 heures maximum, pour obtenir une décision du juge judiciaire) par les TGI de Créteil et Nanterre, et dont l'attendu de principe est tout à fait clair : « Il n'est pas contestable que le projet de dénonciation qui emportera modification des temps de pause aura des conséquences notables sur les conditions de travail des salariés [...]. Qu'il convient de consulter le CHSCT préalablement à l'avis du CE » (cf. TGI Nanterre, référé, 12 novembre 2004). Malgré le fait qu'il ne dispose pas de budget de fonctionnement (les coûts des expertises sont supportés par l'employeur), le CHSCT n'entend pas moins affirmer ses prérogatives juridiques, volonté manifestement cautionnée par les juges du fond.



### Moyens du CHST

À l'image du CE ou des autres institutions représentatives du personnel, le CHSCT, bien qu'il ne dispose pas de trésorerie autonome, dispose d'heures de délégation. Les membres de la délégation sont pleinement des salariés protégés et jouissent de ce fait d'une protection en matière de licenciement. Ils disposent d'un crédit d'heures de délégation pouvant aller de deux à vingt heures (toujours selon la taille et le nombre de salariés dans la structure). Ce crédit est majoré lorsque l'entreprise est pourvue d'installations industrielles à haut risque. Le comité se réunit au moins une fois par trimestre et après chaque accident. Il doit également être convoqué si deux de ses membres en font la demande. Il peut émettre des propositions à l'employeur. Celui-ci est dans l'obligation de lui fournir toutes les informations nécessaires à l'exercice de sa mission, et de lui transmettre annuellement un rapport d'activité sur la situation de l'établissement quant à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, ainsi qu'un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Enfin, les membres du CHSCT ont toute faculté de se déplacer dans et en dehors de l'établissement pendant et dehors de leurs heures de travail.

D'après la section Cinémathèque Culture Spectacle RP

## Droits du manifestant

### Avant la manif :

- Éviter les produits qui modifient le comportement (alcool, drogues, etc.). Ne pas en avoir sur soi.
- Proscrire le répertoire de tous ses amis/camarades.
- Pas de couteau ou tout ce qui peut passer pour une « arme par destination » (la définition peut devenir très large pendant une garde à vue).
- S'écrire sur la main (ou connaître par cœur) le numéro d'un avocat ; avec les commis d'office, on peut avoir des surprises.
- Laisser à quelqu'un son nom, prénom et date de naissance.
- Avoir une pièce d'identité ou un document qui comporte son nom et une photo d'identité.

**Pendant la manif :** rester groupés, ne pas courir, ne pas donner d'autocollants de son orga aux inconnus.  
**En cas d'interpellation :** rester calme, le délit « d'outrage et rébellion » tombe dru. Le contrôle d'identité ne peut en théorie excéder 4 heures<sup>1</sup>. Il se déroule sur le lieu d'interpellation ou au commissariat. Pendant ce contrôle, possibilité d'une « palpation de sécurité », mais pas de fouille en règle. Si l'on est maltraité, il faut absolument le faire figurer sur le PV, et si l'on n'est pas mis en garde à vue, demander une copie du PV d'interpellation. Ne signer que si l'on est d'accord avec ce qui y figure. Sinon, ajouter ce qui manque, et mettre un trait à la fin s'il reste du blanc sur la page.

La garde à vue peut être annoncée au plus tard après les 4 heures de contrôle d'identité, mais elle doit être signifiée. Elle peut durer 24 heures (à partir du moment de l'interpellation), voire 48 heures si elle est reconduite (d'après le projet de Sarkozy, elle pourrait être portée à 144 heures!). Important : on a absolument le droit de se taire ou de dire que l'on n'a rien à déclarer ; cela agace toujours l'interlocuteur, mais il vaut mieux voir l'avocat que l'on a choisi avant de dire quoi que ce soit.

On a le droit de savoir de quelle infraction on est accusé. On a le droit de voir un médecin et un avocat (demande renouvelable après la 24<sup>e</sup> heure de garde à vue). Pendant la garde à vue, on peut subir la fouille à corps, pratiquée seulement par un agent du même sexe. Pour le PV de garde à vue, mêmes conseils que pour le contrôle d'identité.

### Suites...

Il vaut toujours mieux refuser la comparution immédiate : préparer sa défense avec son avocat est toujours préférable, même si l'on encourt de la prison préventive.

### En cas de violences policières :

- On peut porter plainte par lettre recommandée auprès du doyen des juges d'instruction. Porter plainte auprès de l'IGS ne sert pas à grand-chose en général, mais on peut aussi s'adresser à la CNDS<sup>2</sup>. La procédure est plus compliquée car elle doit passer par un député, mais l'enquête est bien plus sérieuse.
- Penser à prendre des photos des blessures, etc.
- Garder son T-shirt sanguinolent si c'est le cas.
- Demander une interruption temporaire de travail (ITT) aux urgences ou à son médecin.
- Contacter une association luttant contre les violences policières.

Bonnes manifs quand même. Seule la lutte paie !

### Sites utiles à consulter :

- SRA (Solidarité résistance antifasciste) : [www.solidarite.samizdat.net](http://www.solidarite.samizdat.net)
- Face à la police / face à la justice : [www.guidejuridique.net](http://www.guidejuridique.net), qui met à jour les jurisprudences
- Rebellon : <http://rebellon.info/article1410.html>

1. On a cependant vu ces derniers temps des contrôles s'éterniser lors d'interpellations de masse.
2. Commission nationale de déontologie de la sécurité.

## ACTU'BRÈVES

Voici divers résumés de décisions de justice sur le monde de l'entreprise. Cass. soc. signifie chambre sociale de la Cour de cassation.

### Revoir ses classiques

Lorsque la distribution de tracts se fait en dehors de l'entreprise, l'employeur n'est pas en mesure de l'interdire. Donc le patron ne peut que regarder et se taire quand il assiste à une diffusion de tracts syndicaux à des clients d'une banque (Cass. soc., 21 mars 2007).

### Accident du travail

Un accident qui se produit au moment où le salarié n'est plus sous sa subordination est vu comme un accident du travail dès lors qu'il est prouvé qu'il tire son origine d'un fait du travail. Ici, le salarié avait tenté de se suicider chez lui et l'employeur a été reconnu fautif car le salarié était arrêté pour dépression due à un harcèlement moral. Une décision importante car elle élargit les notions de faute inexcusable et d'accident du travail (Cass. soc., 22 février 2007).

### C'est bien fait !!!

La démission, si elle est équivoque et tire son origine dans les manquements imputables à l'employeur, sera analysée en une prise d'acte de rupture et donnera lieu à une censure des juges pour défaut de cause réelle et sérieuse de licenciement. Ici les salariés avaient prouvé qu'ils avaient été contraints et forcés par le patron. La chambre sociale ne l'a pas raté dans sa décision (Cass. soc., 9 mai 2007). Bien fait !

## Le Delphi continue !

La lutte des travailleurs de l'entreprise Delphi contre la fermeture du site de Puerto Real continue. Dernière action d'envergure : la marche de 120 grévistes de Puerto Real à Séville. Arrivés sur place le 19 mai, les marcheurs ont été rejoints par 3 000 personnes qui ont manifesté face au siège du gouvernement andalou. Une délégation a été reçue par le président de la région qui a promis qu'un projet de réembauche des Delphi était envisagé par quatre entreprises andalouses. La CGT propose l'expropriation de l'entreprise et sa mise en autogestion par les travailleurs eux-mêmes. Reste à convaincre les collègues qui dans la majorité croient aux promesses des politiciens et des syndicats institutionnels (CCOO et UGT).

## Bénin en grève

L'Union nationale des syndicats de travailleurs du Bénin (UNSTB) a organisé vendredi 25 mai une marche puis un sit-in devant le ministère du Travail et de la Fonction Publique pour exprimer le ras-le-bol des travailleurs devant le mépris du gouvernement concernant leurs revendications salariales mais aussi sur la vie chère, le respect des droits syndicaux et l'arrêt des privatisations.

## Avortement dépénalisé

C'est un début ! Les parlementaires de Mexico viennent de dépénaliser l'avortement. Dépénalisation n'est pas légalisation, et la ville de Mexico n'est qu'un district fédéral de la fédération du Mexique, mais c'est là une avancée des féministes et des laïques que nous ne pouvions que saluer.

## MONDE

# I07 : premier bilan

**Du 27 avril au 1<sup>er</sup> Mai 2007, la CNT a organisé des rencontres syndicales internationales intitulées I 07. Le CS de juillet-août sera consacré à l'événement. En attendant, éléments d'analyse avec Jérémie Berthuin, secrétaire international de la CNT.**

### Quel bilan dresses-tu d'I 07 ?

Globalement, les camarades investi-e-s dans la préparation d'I 07 sont content-e-s. Les quelque 250 délégué-e-s internationaux l'étaient aussi. Les débats furent de qualité, la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai une réussite, avec un cortège rouge et noir de 5 à 6 000 personnes, dynamique et revendicatif. Le meeting international du 30 avril fut aussi un moment fort avec, entres autres, l'intervention de la camarade Marta d'Atenco la machette à la main ou celle du camarade guinéen de la CNTG revenant sur la grève générale victorieuse contre le dictateur Lansana Conte.

### En quoi I 07 représente une étape importante dans l'internationalisme de la CNT ?

Le secrétariat international de la CNT et celui de l'USI italienne ont proposé aux autres organisations présentes de mettre sur pied une coordination anticapitaliste internationale, avec une page Web commune (en plusieurs langues) et un forum de débat. Il a été question de lancer des campagnes internationales sur des thèmes comme la liberté de circulation, les boîtes d'intérim (proposition de la CK-LA polonaise) et la défense des droits syndicaux (comme la campagne Starbucks lancée par les IWW américains). I 07 constitue aussi une étape importante car c'est la première fois qu'autant de délégués venant d'Afrique ou d'Amérique latine sont réunis. Cet élément traduit notre démarche de faire sortir notre internationalisme du seul cadre européen et occidental. Quel meilleur exemple de ce que doit être notre internationalisme que cette image lors du meeting international de la camarade sibérienne du SKT traduite du russe au français par un syndicaliste cheminot du Mali ?

## MAROC

# LES LIBERTÉS NE SONT-ELLES PAS SACRÉES ?

**Ce 1<sup>er</sup> Mai, les autorités marocaines ont dans plusieurs villes sévèrement réprimé les manifestations syndicales, allant jusqu'à la condamnation à des peines de prison ferme. Le chef d'inculpation préparé à cette occasion n'était autre que la fameuse « atteinte aux valeurs sacrées du royaume ». L'Association marocaine des droits humains (AMDH) organise le soutien.**

À Agadir, au sud du Maroc, juste après le défilé du 1<sup>er</sup> Mai, la police a procédé, à l'entrée du siège de l'Union marocaine du travail (UMT), à l'arrestation de cinq militants et cadres locaux de l'AMDH (trois sont également des syndicalistes) dont le président de la section locale de Biougra. Après avoir été torturés, trois d'entre eux ont été relâchés, alors que les deux autres, le lycéen Mahdi Barbouchi et l'ouvrier agricole et responsable syndical Abderrahim Karrad, ont été arrêtés et condamnés le 10 mai à deux années de prison ferme et à une amende de 10 000 dirhams chacun. Tout cela en dépit de leur rejet du chef d'inculpation, du contenu du procès verbal d'audition préparé par la police, qu'ils déclarent avoir signé sous la torture et sous la menace de viol, et de l'absence de toute preuve sérieuse à même de justifier le chef d'inculpation.

À Ksar El Kebir, au nord du Maroc, plusieurs militants ayant participé au défilé de la fête du travail ont été arrêtés le 1<sup>er</sup> Mai et les jours suivants. Parmi eux, le secrétaire général de l'union locale UMT de Ksar El Kebir, le président de la section locale de l'AMDH et Thami Khyati, président national de l'Association nationale des diplômés enrôlés du Maroc. En fin de compte, cinq membres de l'AMDH furent gardés en prison dont quatre diplômés au chômage - Thami Khyati, Youssef Reggab, Oussama Ben Messaoud et Ahmed Al Kaateb - et un fonctionnaire communal, Rabii Raïssouni. Le tribunal de 1<sup>ère</sup> instance a prononcé le 22 mai (après une séance qui a débuté le 21 mai à 14 heures, jusqu'au lendemain à 8 heures du matin) une condamnation à trois ans de prison ferme et 10 000 dirhams d'amende à leur encontre.



À Tiznit, sept membres et responsables locaux de l'AMDH ayant participé au défilé du 1<sup>er</sup> Mai, organisé par la Confédération démocratique du travail, ont été interrogés le 3 mai par la police qui a établi des PV en ce sens. Ils ont été présentés au parquet le 8 mai et auditionnés par le procureur au sujet des slogans du 1<sup>er</sup> Mai, dans une tentative d'inculpation pour « atteinte aux valeurs sacrées du royaume ». L'AMDH considère que les mesures répressives qui se sont abattues sur ces militants visent avant tout les libertés d'opinion, d'expression et de manifestation pacifique garanties par les pactes internationaux des droits humains ratifiés par notre pays. Elle dénonce les arrestations arbitraires, les verdicts iniques et demande la libération immédiate des militants incarcérés et de tous les détenus politiques du pays. Elle

appelle l'ensemble des organisations de défense des droits humains et les organisations démocratiques nationales et étrangères à manifester d'urgence leur solidarité. Elle demande également qu'un terme soit mis à l'utilisation du chef d'inculpation « d'atteinte aux valeurs sacrées » comme entrave à la liberté d'opinion et d'expression, et la révision de la Constitution et des lois marocaines en vue d'en extirper toutes les stipulations portant atteinte aux libertés en général et à la liberté d'opinion et d'expression en particulier.

*Le bureau central de l'AMDH*

Pour plus d'information, visitez les blogs : <http://insad-1mai.blogspot.com> et <http://detenu1mai-maroc.oldidblog.com> et le site : [www.amdh.org](http://www.amdh.org).

## PORTUGAL

# Lisbonne antifasciste vs police



**Tous les ans se tient la commémoration de la révolution du 25 avril 1974, qui a mis fin à la dictature au Portugal. Cette année, une manifestation contre le fascisme et le capitalisme était organisée par des groupes libertaires, dont nos camarades de Associação de Classe Interprofissional.**

L'extrême droite portugaise et son parti politique, le PNR (*Partido nacional renovador*), a récemment gagné en notoriété et en visibilité, notamment par une campagne d'affichage contre l'immigration dans le centre de Lisbonne et l'organisation d'une rencontre de toutes les organisations d'extrême droite à Lisbonne en avril. Finalement, cette rencontre n'a pas eu lieu car la police a arrêté des éléments de l'extrême droite pour plusieurs infractions, comme le port illégal d'armes. Notre manifestation voulait donc montrer que l'extrême droite, le fascisme et le racisme ne pourront pas se développer une nouvelle fois au Portugal sans la résistance des organisations et militants libertaires et antiautoritaires. Au lieu de rassemblement, Praça da Figueira à Lisbonne, on pouvait déjà voir

qu'il avait beaucoup de gens. La manif s'est bien passée, sans incidents, jusqu'à la place Camões (centre de Lisbonne) avec environ 300 manifestants, ce qui en fait une des plus grandes manifestations d'anarchistes au Portugal. Des gens ont ensuite organisé une marche de « retour ». Alors qu'ils faisaient le parcours en sens inverse, les manifestants ont été brutalement attaqués par la police. Les véhicules de police ont bloqué les deux sens de la rue. Les policiers antiémeute se sont lancés sur les manifestants qui n'opposaient aucune résistance et essayaient seulement d'échapper aux frappes sauvages. Il est clair que cette action était préméditée. Immédiatement après les incidents, la presse portugaise a commencé à attaquer les « anarcholibertaires », « de violents extrémistes de gauche ». La police a produit un communiqué disant qu'ils avaient reçu trois cocktails molotov, des barres en métal et en bois, et que les manifestants avaient cassé des fenêtres de magasins. Tout cela est faux : il n'y avait pas de fenêtres cassées, les barres de métal et de bois étaient les structures des drapeaux et il n'y avait pas de cocktails molotov. La police a justifié sa violence en disant que la manifestation n'était pas autorisée. Ce qui s'est passé est très grave. Une telle répression le jour anniversaire de la révolution est symbolique de ce qui nous attend à l'avenir au Portugal.

*Miguel Associação de Classe Interprofissional*  
Photos et vidéos sur : <http://cravadonocarmo.wordpress.com>.

La lutte de nos camarades américains des IWW contre la chaîne de cafés Starbucks continue. Trois ans après avoir déclaré leurs sections syndicales dans plusieurs Starbucks à New York et après avoir connu une forte répression antisyndicale (six militants IWW licenciés et seulement deux réintégrés), nos camarades wobblies ont lancé une campagne internationale



pour le respect des droits syndicaux. Des actions de solidarité ont eu lieu en Espagne (CGT), Allemagne (IWW et FAU), Grande-Bretagne et aux États-Unis (IWW). Le secrétariat international de la CNT, en lien avec l'Union régionale parisienne, appelait aussi à des actions de solidarité le 19 mai 2007. Un groupe de militant-e-s de la CNT-RP ont



envahi quatre Starbucks et distribué des tracts aux client-e-s ainsi qu'aux travailleur-se-s. Deux camarades IWW (de San Francisco et Berlin) étaient aussi présentes. Une nouvelle journée d'action pour le respect des droits syndicaux à Starbucks est envisagée fin juin. Ce jour-là, des camarades IWW du Royaume-Uni seront à nos côtés.

POLOGNE

**LES TRAVAILLEUSES DE GREENKETT ONT DE L'INITIATIVE**

« Après la création du syndicat, nous avons pu constater pas mal de changements ». Face à des conditions de travail difficiles, les salariés de l'usine Greenkett en Pologne ont monté une section syndicale Workers' Initiative.

Le 22 mars, deux militantes de Workers' Initiative, Aurelia Wlodarczyk et Jolanta Szytura, ont été licenciées par Greenkett Poland. Elles militaient toutes les deux activement, et Aurelia Wlodarczyk était protégée par la loi. La procédure de licenciement allait à l'encontre de la loi et le licenciement était illégal. En effet, une section syndicale de Workers' Initiative a été fondée au milieu du mois de janvier 2007 dans cette entreprise de Greenkett Poland. Elle regroupe quelques douzaines de personnes et deux tiers des ouvriers de production. Les demandes du syndicat sont d'abord une augmentation des salaires de 30 % (les salaires actuels sont autour de 250 euros) et l'amélioration des conditions de travail. Greenkett ne respectait pas les droits des travailleurs jusqu'à la création du syndicat. Entre autres choses, les travailleurs n'étaient pas payés dans les temps, on ne leur montrait pas le planning, ils n'avaient pas d'habits de travail. Le niveau de bruit et de poussière à l'intérieur de l'usine reste élevé. Le syndicat a également mis en évidence une série de fautes dans l'embauche et l'organisation du travail. Par exemple, aucune des règles relatives au paiement ou au travail lui-même n'était communiquée aux salariés, pas plus qu'au syndicat. La suite dans l'entretien qui suit avec les deux camarades récemment licenciés et membres de cette section syndicale...

**Que fait l'entreprise pour laquelle vous travaillez ?**  
Greenkett est une entreprise espagnole qui produit des parquets en bois. Cela fait trois ans qu'elle existe à Debno, à côté de Stezszew. On reçoit des marchandises en bois semi-manufacturées. On les transforme et les réexpédie ensuite. On est 120 employés, dont une majorité de femmes. On fait les trois-huit. On travaille debout aux machines pendant les huit heures, avec seulement quinze minutes de pause.

**Quels genres de contrats avez-vous ?**  
La plupart des employés sont en CDD de sept ans. On gagne 1,40 euros de l'heure, 2,10 euros par heure supplémentaire. Les heures sup ne sont pas obligatoires, mais c'est la seule réponse qu'on nous apporte lorsqu'on demande des augmentations.



**Pourquoi, d'après vous, les droits des travailleurs sont-ils si faibles chez Greenkett ?**

On ne nous dit pas quelles sont nos missions. Il n'y a pas de salaire fixe pour chaque tâche. Il y a beaucoup de pollution et de bruit. Il fut un temps où nous n'avions pas de protège-oreilles, on nous en a donné. La direction pense que cela résoudra le problème et que nous n'exigerons pas de compensation. L'été dernier, il a fait jusqu'à 43 degrés. Alors ils ont enlevé les thermomètres. D'après la loi, il ne doit pas faire plus de 28 degrés. Il y a deux ans, il n'y avait pas de chauffage et on travaillait par 8 degrés, avec deux vestes et deux bonnets, alors que l'air conditionné dans les bureaux coûte 1.300 euros. Celles qui ont été malades trop longtemps ont été virées sans autre forme de procès. Il y a une fille, une fois, qui a prévenu le patron qu'elle ne travaillerait pas le samedi. On lui a dit qu'elle n'était pas obligée et on l'a renvoyée sans explication.

On gagne moins maintenant que quand la boîte a été créée. Il y a un an, un propriétaire espagnol a réduit nos salaires, alors on a fait grève. Toutes les employées d'un même roulement ont refusé de travailler, la boîte a été bloquée cinq minutes, alors un cadre est venu, nous a crié dessus, et on s'est remises au boulot.

**Avez-vous eu des problèmes de répression de la part de la direction ou du propriétaire après avoir organisé cette grève sauvage ?**

Avant la création de notre syndicat, les cadres polonais (un directeur de la production, par exemple) avaient manifesté une attitude très hostile. Ils nous avaient intimidé de ne pas le faire. Les cadres polonais gagnent entre 420 et 1.300 euros, et pour la majorité d'entre eux, ce n'est pas leur premier travail. Ils n'arrêtaient pas de répéter qu'on n'était pas obligées de travailler si on n'en avait pas envie, que beaucoup attendaient la place. Ils ont également laissé entendre qu'ils pourraient délocaliser la boîte dans l'Est. Cependant, on nous répète toujours qu'on ne peut pas nous augmenter parce que la boîte se développe et investit sans cesse. Il se pourrait qu'ils ouvrent une nouvelle usine à Belchatow. Ils réfléchissent aussi à la Slovaquie. Nous, on pense qu'ils ne déménageront pas l'usine trop à l'Est, parce que les coûts de transports seraient trop élevés.

**Comment vous est venue l'idée de créer un syndicat ? Les relations entre vous et la direction ont-elles ensuite changé ?**

Le mari de l'une d'entre nous connaît des syndicalistes de Workers' Initiative de l'usine Cegielski de

Poznan. On voulait faire quelque chose. On a su qu'il fallait qu'on trouve 10 volontaires pour créer une section. Ça n'a posé aucun problème. Des syndicalistes de Poznan sont venus nous aider pour la paperasse. Et puis, petit à petit, de plus en plus de gens se sont syndiqués. On est 58 maintenant. L'ambiance au travail est bien meilleure. La direction est devenue polie, gentille. Ils se sont mis à nous parler normalement. Après la création du syndicat, nous avons pu constater pas mal de changements : certains d'entre nous ont reçu des bleus de travail ; les autres en auront bientôt. Avant, on devait travailler le samedi. Maintenant, c'est seulement pour ceux qui le souhaitent.

**Il y a beaucoup de femmes dans votre usine. Avez-vous eu des problèmes de discrimination sexuelle ?**

Ici, à l'usine, il n'y a que 20 collègues hommes. Ils travaillent comme opérateurs de machines, chauffeurs, caristes ou électriciens. La plupart d'entre eux ont déjà été augmentés, ils gagnent environ 340 euros de plus que les femmes. Seuls les hommes travaillent aux machines et choisissent les bois. On remarque aussi un tri à l'embauche. L'immense majorité des employés sont des jeunes femmes (entre 18 et 25 ans). Cependant, aucune ne revient après un congé maternité. Le travail se fait en fonction du rythme des machines. Il faut littéralement courir autour. Les jeunes femmes arrivent à s'en débrouiller, mais pas les femmes plus âgées, sans parler des mères célibataires qui doivent s'occuper de leurs enfants.

**Quelle est la situation générale des travailleurs à Stezszew ? Est-ce qu'il y existe des syndicats ?**

Il n'y a pas de syndicats, pas à notre connaissance en tout cas. Bien que ce soit un petit village, les informations ne circulent pas. On ne sait pas si d'autres travailleurs ont vu leurs droits bafoués. Ici, les gens gagnent entre 212 et 240 euros. Beaucoup sont partis dans les pays de l'Ouest, certains travaillent à Poznan. Il y a des usines dans la région, mais de nombreuses personnes travaillent illégalement.

Propos recueillis par le  
Secrétariat international de la CNT

1. Greenkett Poland fait partie de la multinationale espagnole Grupo Ig, qui possède des usines en Pologne mais aussi aux États-Unis, au Brésil, au Portugal, en Slovaquie et en Espagne. Un millier de personnes y travaillent.

EUROPE

**Les chômeurs marchent vers les puissants**



Photo : Gabriel Laurent

L'union locale CNT de Béthune soutient la Marche européenne des chômeurs anti-G8 qui se dirige vers Rostock. Un de ses militants, caméra au poing, y participe en tant que vidéaste-reporter pour « Canal-marches ». Cette manifestation entend dénoncer le chômage, la précarisation, la pauvreté, les exclusions et les discriminations. C'est aussi l'occasion de témoigner, à chacune des étapes, des luttes organisées localement. Voici le compte rendu du passage de la marche dans le Nord-Pas de Calais.

Dans les marches, on rencontre des « personnalités » des voix parmi les sans voix, et aussi des « pas tout à fait clair » parmi les obscurs ! Mais on y rencontre aussi de « libres semelles » qui furent déjà

de toutes les marches, ou de quelques-unes. On y croise des femmes et des hommes marchant un peu, beaucoup ou passionnément et à qui on ne fera pas passer les orties pour des pâquerettes !

**La marche fait étape à Arras**

Une centaine de marcheur-es (chômeur-se-s, précaires et salarié-e-s, associations et syndicats) traversent le centre ville et sont reçu-es en délégation à la mairie. Puis la marche rejoint un lieu de lutte : Delphi (équipementier automobile) à Brebières. Dans cette entreprise, les salariés luttent depuis de longs mois afin de résister à la délocalisation, probablement en Hongrie. Cette fermeture laisserait sur le carreau 400 ouvriers dès juillet.

Les salariés sont d'abord étonnés par l'intérêt que leur portent « les chômeurs et les sans voix ». Un message de soutien leur est lu par un militant de la CNT. Il est rappelé que leur combat est le même que celui que mène la CGTE près de Cadix, en Espagne, dans une autre usine du groupe Delphi (voir le *Combat syndicaliste* de mai 2007).

**L'étape lilloise**

Le lendemain, la marche rejoint Lille. Une manifestation part d'un quartier populaire vers le centre ville. Un marcheur brésilien et deux japonais l'ont rejointe ainsi que le « Comité des sans-papiers » (CSP 59-62). La présence cénétiste est assurée par les camarades de l'UL-métropole. Une motion « revendicative » est déposée à la Direction de l'emploi. En fin d'après-midi, la marche rejoint un débat

public. La soirée-débat a pour thème les droits sociaux en Europe, contre toutes les formes de précarité. Les témoignages de lutte comme les souvenirs des marches passées n'ont pas manqué autour de la table de presse que la CNT-Lille tenait à cette occasion.

La marche va maintenant passer la frontière en direction de Charleroi en Belgique. À suivre.

J-Luc UL CNT-Béthune



**Droits en kit à Ikea**

L'entreprise Ikea s'enorgueillit d'être une entreprise où il fait bon vivre pour les salariés et où le dialogue est permanent. La réalité est bien loin de cet « idéal » dans les magasins Ikea de Torsvik. La direction vient de prendre une série de mesures qui accroissent la pénibilité du travail : suppression des pauses, réduction des salaires, obligation de travailler certains week-ends, horaires flexibles imposés. Quant au dialogue avec les salariés, il est inexistant : la direction et ses membres prennent des décisions unilatérales et font la sourde oreille aux revendications des salariés. La section de la SAC (anarcho-syndicaliste) est boycottée et réprimée : les militants sont interdits de panneau syndical d'information au sein des Ikea et menacés par la direction.

**Anniversaire malgache**

Fin mai s'est tenu le 30<sup>e</sup> anniversaire du Fisemare, Confédération des syndicats malgaches révolutionnaires. L'occasion de rappeler les revendications de la centrale quant au monde du travail malgache : le relèvement du salaire minimum, le smig actuel étant insuffisant pour couvrir les besoins des populations selon les promesses du président de la République, Marc Ravalomanana ; une meilleure application du Code du travail ; l'arrêt des licenciements abusifs, et des agressions morales perpétrées par certains employeurs à l'encontre de leurs employés pour que ces derniers acceptent leurs bas salaires.

**Tous coupables !****Soutien à Placid**

Le dessinateur Placid a été condamné pour la couverture de *Vos papiers ! Que faire face à la police ?* pour « injures publiques envers une administration publique », car il y avait expressément représenté un flic à tête de cochon. L'auteur du texte a été également condamné pour « diffamation » parce qu'il y dénonçait la généralisation des contrôles au faciès, et l'éditeur aussi, pour « complicité ». Les Cochons Enragés, un collectif de 39 éditeurs et 353 dessinateurs, a aussitôt mis au point le bouquin *Tous coupables !*, histoire de généraliser le faciès de cochon des policiers et démontrer à Placid et ses amis que non seulement ils n'ont pas tort mais qu'en plus il ne sont pas seuls.

Disponible en librairie, 16 euros.

**Et pourtant ils existent**

(histoire du syndicalisme d'action directe) film de Michel Mathurin

Bien enchaîné, avec une superbe iconographie, ce DVD réussit l'exploit d'évoquer la naissance du syndicalisme en France, son évolution et l'apparition du courant syndicaliste révolutionnaire. L'accent est mis sur la charte d'Amiens, et sur l'apparition et le développement de la CNT en 1947. Des témoignages bien choisis de quelques camarades donnent une vision d'ensemble. On apprend agréablement à la fois l'histoire et une nouvelle façon de faire du syndicalisme pour un autre futur.

Atelier du soir, Acracia film. Prix : 10 euros, port compris. Commande : CNT-film, BP 188, 32004 Auch cedex.

**Compilation anarcho punk****Anarcho Punk Fédération**

Apparu au début des années 80, l'anarcho punk évolua en parallèle du mouvement alternatif et continua à se développer dans les années 90. Mêlant punk rock et pratiques autogestionnaires, le mouvement anarcho-punk français brasse des dizaines de groupes, fanzines et organisations. Cette compilation a pour ambition d'en faire le tour. Pari en partie réussi car à côté de Kochise, Heyoka ou Verdun, on pourra regretter l'absence de certains groupes tel Action Directe. Informations : apfdiy@no-log.org et <http://apfdiy.free.fr> Prix : 8 euros + port.

**COMBO QUILOMBO**

**Blues not dead ! Combo Quilombo, la bande-son idéale pour en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme**

**Combo Quilombo, quatuor de blues, puise dans la musique noire une force de rébellion. Entretien avec Pascal, un des auteurs-chanteurs-guitaristes-compositeurs du groupe.**

**Peux-tu présenter le projet, en revenant sur sa genèse ?**

Il s'agissait dans un premier temps d'enregistrer une poignée de chansons de lutte ou « chanson-tract », abordant des thèmes comme le salariat, l'exclusion ou la liberté de circulation à travers des situations de la vie quotidienne. Comme on est aussi musicien, on y a glissé quelques instrumentaux, électriques et acoustiques.

« chanson-tract », abordant des thèmes comme le salariat, l'exclusion ou la liberté de circulation à travers des situations de la vie quotidienne. Comme on est aussi musicien, on y a glissé quelques instrumentaux, électriques et acoustiques.

**Et qu'est-ce que tu entends par « chanson-tract » ?**

La chanson-tract est un concept intéressant dans la mesure où il induit le don, l'offre, c'est-à-dire la gratuité, en esquivant tout rapport à l'argent. L'idée principale était de mettre ces chansons à disposition de toutes, pour des compils de soutien, ou les sound-system, les bandes-son de concerts, de manifs ou de tables de presse. Donc sans Sacem, ni droits d'auteur !

**Le titre du 1<sup>er</sup> morceau fait écho au « Tout pour tous, rien pour nous » zapatiste, et dans RATP, on entend « A las barricadas », pourquoi ces allusions musicales ?**

Parce que nous nous inscrivons dans une histoire de lutte ! Personnellement, j'éprouve un réel plaisir à faire résonner ces notes aujourd'hui. Bien évidemment pour ce qu'elles représentent, mais aussi plus simplement parce qu'elles sont belles. Nos idées sont belles et ne demandent qu'à être partagées. À nous de les faire entendre. Personne ne le fera à notre place ! C'est la raison pour laquelle le mouvement de la « réappropriation de la mémoire » qui mobilise tant d'énergie en ce moment en Espagne me semble si important.

**Tu te sens impliqué ?**

Et comment ! Je suis en train de mettre la dernière main à une traduction d'une des œuvres d'Eduardo de Guzmán qui raconte les trois premiers et les trois derniers jours de la guerre d'Espagne : *La Mort de l'espérance*.

**Vous êtes tous militants dans le groupe ? D'ailleurs, d'où vient-il, ce groupe ?**

Tout le monde n'est pas militant dans le groupe, mais tout le monde a bénévolement mis à la disposition de ce projet son énergie, son temps, son matériel et son talent et quand je parle du groupe, je veux parler du groupe au sens large en incluant notre webmaster sans qui notre projet n'aurait jamais gagné sa dimension « internautes ». Elle est fondamentale, puisque c'est justement elle qui met les morceaux à disposition de (presque) tou-te-s.

**Chroniques des années noires****Kim Stanley Robinson**

Auteur d'une désormais classique trilogie sur la colonisation de Mars (*Mars la Rouge*, *Mars la Verte*, *Mars la Bleue*), Kim Stanley Robinson compte parmi les auteurs de science-fiction les plus doués de ces dernières années. Son autre passion, la défense de l'environnement, se conjugue avec sa rigueur légendaire (dix-sept ans pour rédiger son roman sur Mars !) pour offrir au lecteur des œuvres foisonnantes de références sociologiques, scientifiques et culturelles.

Avec *Chroniques des années noires*, qui vient de sortir en poche, il se frotte à l'uchronie, ce monde du « et si... » pour réécrire en 1000 pages la destinée d'une humanité à la fois « étrange et familière ». En plein Moyen Âge, une mystérieuse épidémie élimine de la surface de la Terre la population européenne, ramenant le monde chrétien à l'âge de pierre. Dès lors, la civilisation musulmane et l'empire chinois vont se partager la planète. L'histoire de l'humanité, de la découverte fortuite d'un « autre continent » par les Chinois à la Grande Guerre, sera celle de l'éternel conflit entre ces deux puissances, sous le regard d'une troisième force, celle des peuples d'outre-Atlantique. C'est à travers le regard de quelques Terriens, se réincarnant de génération en génération, que Robinson nous peint cette vaste fresque « historique » qui interroge les rapports entre le pouvoir et les individus, leur rôle dans l'histoire, la notion de progrès... Il ébranle bien des certitudes et des a priori. N'est-ce pas finalement la véritable fonction de la science-fiction ?

*Chroniques des années noires*, Kim Stanley Robinson, Pocket SF, 1015 p., 2006.



l'ordre sécuritaire, etc.) ainsi que des tracts et des affiches. Attention, ce n'est pas un site d'information ! Juste une sorte de « table de presse virtuelle », un espace « libre et gratuit » qui complète nos chansons. L'idée principale étant toujours de tout mettre à la portée de tou-te-s !

**Pourquoi le nom Quilombo ?**

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, où l'esclavage a été intégré à l'économie industrielle, des femmes et des hommes ont fui leurs conditions d'existence (et de travail !) pour essayer de construire un « autre futur »... Au Brésil, dans l'immensité de la forêt amazonienne et bien que de façon précaire, certain-e-s ont pu se retrouver et s'organiser pour construire un monde libre, ou tout au moins libéré de la servitude de l'exploiteur. On les appelait *quilombos* au Brésil, mais aussi *mocambos*, îlet à cordes ou *cabildos* ailleurs. C'est pour cette idée à la fois de laboratoire social et de refus de la servitude (notamment salariale !) que ce nom a été retenu.

**C'est pour ça aussi que vous faites du blues, musique d'esclaves par excellence ?**

Euh, oui. Disons que ce nom fait parfaitement le lien entre d'un côté, le contenu social des textes et de l'autre, la musique qu'on joue par affinité. Disons pour être plus juste, qu'on essaie de s'exprimer en jouant du blues parce ça nous plaît et qu'il se trouve que ce courant musical s'inscrit dans un courant de lutte historique que nous revendiquons et que nous tentons par notre démarche de réhabiliter.

**Tu parlais de la Sacem, en disant que vous n'étiez pas adhérents. C'est un refus de voir la création comme une marchandise ?**

Exactement ! Tout pour tous ! Tu connais ce slogan zapatiste, n'est-ce pas ? Nous l'avons repris pour l'instrumental qui ouvre l'album. Tu l'auras compris, la gratuité est un des piliers de ce projet et le site en est le vecteur : tout est en libre service !

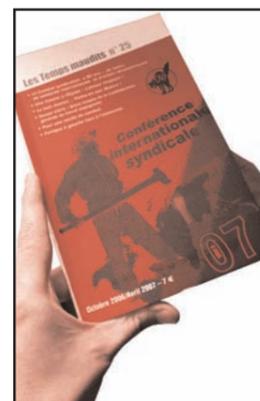
La gratuité est un puissant levier dans la mesure où non seulement le don empoisonne le capitalisme, mais en plus permet de se questionner : pourquoi est-ce qu'on travaille ? À quoi ce travail nous donne-t-il accès ? Qui produit les richesses ? Pour qui ? Dans quelles conditions professionnelles, sociales, environnementales ? Qui choisit la production ? En fonction de quoi est-elle déterminée ? Comment est-elle répartie ? Quel est le rôle des services publics ? Et si tous nos emplois étaient des « services publics » ? Et si tout était gratuit ? En fin de compte, elle nous fait nous interroger sur la place qu'on occupe dans le monde dans lequel on vit... Bien sûr qu'on ne veut pas que la création

devienne une marchandise. Création et profit nous conduisent tout droit au marketing et au formatage de la culture. C'est la fin de la diversité culturelle. C'est une logique de mort.

Nous nous inscrivons au contraire dans une démarche de réappropriation de la culture. Si effectivement on chante « tout est à nous » ou « tout pour tou-te-s », alors il faut qu'on se débrouille pour mettre concrètement cette culture à la portée de chacun-e, à plus forte raison lorsqu'on essaie de forger des outils de lutte ! Internet, même si tout le monde n'est pas connecté, nous en donne les moyens...

Et pour finir de répondre à ta question, dans un souci de cohérence, on serait bien malvenus de chercher à faire du fric avec des chansons qui prônent la disparition de l'argent !

Propos recueillis par Bastien Culture Spectacle  
Site : [comboquilombo.online.fr](http://comboquilombo.online.fr)

**Les Temps maudits # 25****Revue de réflexion de la CNT**

Au sommaire du dernier numéro de la revue théorique confédérale :

**Le Combat syndicaliste a 80 ans...** de luttes, de solidarité internationale et d'action révolutionnaire, une histoire de la publication depuis 1926. **Une femme à l'Elysée** – l'amour toujours ! Pourquoi Ségolène Royal a failli être présidente... **Le bois avance...** Parlez-en aux Malora ! Entretien et analyse. Retour sur l'occupation par les salariés de leur lieu de travail après la mise en redressement judiciaire de l'entreprise.

**Dossier CGT-E**, brève histoire de la Confédération générale du travail (espagnole), publiée dans *Libre Pensamiento*. Ou la mémoire de l'anarcho-syndicalisme. **Que faire de la Révolution espagnole ?** Pourquoi cette révolution est digne d'un intérêt autre que celui de l'hommage aux glorieux ancêtres. Pour une laïcité de combat, un éclairage sur cette notion diversement interprétée. Panique de la gauche face à l'islamisme. Au-delà de l'anticléricalisme de la CNT, analyse. **Livres et revues**, conseils de lectures éclairantes.

# HALTE AUX VIOLENCES POLICIÈRES

**Le 3 avril dernier, une voiture percutait un lampadaire à Mont-Saint-Aignan, dans la banlieue de Rouen. Les flics, déjà présents dans les parages – avec trois unités de la police nationale et une de la milice municipale – pour une rixe, arrivaient aussitôt et s'en prenaient violemment aux deux étudiants à bord.**

Dès lors, les tuniques bleues se déchaînaient contre le conducteur ainsi que sur son passager, les rouant de coups de pied et de coups de poing, les gazant, les menottant dans le dos et les étranglant en partie puis, pour couronner le tout, lâchant les chiens sur eux.

Bref, ce fut une véritable scène de violence digne de ce qui se passe dans de nombreux pays, et même les plus démocratiques, rappelant notamment la police sud-africaine du temps de l'apartheid ou encore le tabassage de Rodney King qui mit Los Angeles en ébullition au début de la précédente décennie.

Quand bien même les deux jeunes auraient commencé en insultant les policiers et en refusant de leur donner leurs papiers, la police de l'État démocratique qu'est la France a montré une nouvelle fois son vrai visage, son visage de classe. D'ailleurs, en parlant d'insultes, les deux étudiants y eurent droit ainsi qu'à des propos racistes.

Si cette nouvelle agression policière – une parmi tant d'autres – a été connue du grand public, c'est grâce à un jeune du quartier qui a filmé la scène de sa fenêtre et à la diffusion de ce film en boucle sur le Web, puis sur l'ensemble des médias télévisés du pays.

À Rouen, comme partout, ce genre de faits n'est pas nouveau. Depuis une vingtaine d'années, les « bavures » (synonyme d'agression, de brutalité, d'assassinat dans la novlangue du politiquement correct) se suivent et se ressemblent plus ou moins. La répression est le quotidien de la population, et principalement de la jeunesse, dans certains quartiers – ceux où s'entasse le prolétariat, évidemment! – comme sur les Hauts-de-Rouen ou d'autres cités de l'ex-banlieue rouge, où la population, en majorité originaire de l'immigration et notamment des anciennes colonies, subit la misère de l'exploitation et du chômage.

Et cette répression augmente, tout comme les dérapages, du fait de la politique du chiffre et du résultat imposée par Sarkozy, qui venait tout juste de quitter son ministère pour mener sa campagne électorale fascisante afin de devenir le petit père d'un peuple qui doit aimer son pays.

La CNT s'est aussitôt joint au collectif qui a vu le jour afin de dénoncer cet acte odieux ainsi que les violences policières qui se multiplient et pour appeler à une manifestation qui s'est déroulée le 12 avril à Rouen.

Celle-ci, qui comptait 600 personnes (militants d'extrême gauche, de gauche et de nombreux étudiants et lycéens) portant des banderoles hostiles aux flics et scandant des slogans leur étant tout aussi hostiles mais s'adressant aussi à Sarkozy, s'est déroulée sans incident jusqu'à sa dispersion. Il y eut alors un peu de casse, notamment à la permanence de l'UMP (depuis, il y a eu plusieurs interpellations).

Pour nous, s'il est clair que les flics se lâchent quand ils ont des ministres du genre de Sarkozy ou Pasqua à leur tête, les « bavures » existent sous d'autres ministres de droite comme sous tous les gouvernements de gauche. La police étant l'un des piliers de l'État et l'un des bras armés de la classe qui nous exploite, il aurait été hors de question de signer le texte sans la clarification de certains points avec le collectif. Nous n'avons joint notre signature qu'après la lecture de la version définitive du tract qui rappelait quelques chiffres officiels sur la répression en France et les plaintes contre la police en constante augmentation chaque année.

Aujourd'hui, il est de notre devoir de dénoncer cette répression et ces violences mêlées de haine et de racisme, de travailler à élargir tous les mouvements de protestation à leur encontre, de lutter contre la terreur imposée par la bourgeoisie et exercée par les forces de son ordre qui vise principalement la jeunesse, les immigrés et la population non blanche, constamment suspectée de tous les maux. Cela pour que demain nous puissions mettre en place des comités contre la violence des flics et des racistes. En attendant de pouvoir effectuer un tel travail, nous devons nous lier à ceux qui luttent aussi sur cette question sans tomber dans le piège des démocrates, car nous serons toujours la cible des flics du fait de l'antagonisme de classe.

Ce n'est que par ces étapes que nous pourrions venger dans le futur les victimes des forces de l'ordre bourgeois et de cette classe de parasites.

CNT Rouen et CNT Dieppe



## Les Tanneries sont des durs à cuire !

Le 24 mars 2007, la mairie PS de Dijon fait une proposition à « la Générale de santé » visant à lui octroyer des terrains publics pour y construire une mégapole de cliniques privées. En offrant un terrain public proche du centre-ville, et en quasi vis-à-vis de l'hôpital public, à la plus grosse multinationale européenne de santé privée, la mairie prend le parti d'une médecine à deux vitesses et menace directement l'existence des Tanneries, lieu autogéré ouvert depuis 1997, qui occupe une parcelle de ces terrains.

Les Tanneries, c'est une salle de spectacle, un collectif d'habitation, un espace informatique, des locaux de répétition et de sérigraphie, un centre de diffusion et de création de presse alternative, un centre d'aide juridique et pratique, des dizaines d'associations, etc., tout cela fonctionnant gratuitement, sans subventions ni salariat.

Avec le soutien de nombreux collectifs et associations, la mairie est mise sous pression. Deux mois de lutte, d'occupations de conseil municipal, de présences aux meetings électoraux, de centaines de mails et de coups de fil, d'actions de solidarité à Berlin, Barcelone ou Copenhague. Et le 19 mai, des grimpeur-euse-s se hissent au sommet des arbres du parc faisant face à la mairie avec hamacs, vivres et banderoles et y restent toute la nuit. Le lendemain, la mairie renouvelle la convention d'occupation du terrain jusqu'en 2011.

Cette mobilisation massive aura permis de gagner une relative tranquillité et a démontré à quel point les projets qui menacent ces espaces doivent être surveillés et combattus. Aujourd'hui, les Tanneries ont obtenu une victoire, temporaire certes, mais qui prouve que le rapport de force et l'action directe peuvent toujours aboutir.



## CIRA-CHÈTE PAS LE LOCAL, CIRA PLUS

Le Centre international de recherches sur l'anarchisme de Lausanne aura 50 ans en 2007. Bibliothèque et centre d'archives, c'est un lieu de mémoire grâce à la générosité des auteurs et éditeurs de livres et de périodiques, et grâce au travail bénévole de plusieurs dizaines de personnes pour la conservation et la mise à disposition de ses fonds.

Le Cira récolte les mots et les images du mouvement anarchiste, les trie, les catalogue et donne la possibilité à toutes et à tous de les lire et de les voir. Le catalogue est en ligne et chaque année un bulletin est publié. Des bibliographies et d'autres instruments de recherche facilitent l'accès aux fonds. Le Cira organise aussi à Lausanne ou ailleurs (à Venise en 1984, par exemple) des conférences sur l'anarchisme.

Aujourd'hui, nous devons rassembler au minimum 100 000 euros pour que la bibliothèque et le terrain deviennent propriété du Cira. Sinon, nous devons partir, et les collections seront en grand danger car il est difficile de trouver un endroit pour une bibliothèque anarchiste avec des prix qui nous permettent de faire plus que de regarder la poussière se déposer sur les livres et les journaux.

Nous avons déjà récolté près d'un tiers de la somme nécessaire. Vous pouvez nous aider par des dons uniques, des cotisations de soutien (à partir de 100 euros) ou simplement l'inscription à la bibliothèque (40 francs suisses par an).

Versements depuis la Suisse : CP 12-17750, Cira.

Hors de Suisse (les versements groupés limitent les frais bancaires. Pas de chèques, SVP) : Banque Coop, Bâle, compte 310985.29.00.90-6, IBAN CH20 0844 0310 9852 9009 0 ou par le système Paypal :

<http://anarca-bolo.ch/cira/fonds/index.html>

Des documents peuvent être téléchargés sur le site [www.cira.ch](http://www.cira.ch) dans plusieurs langues, des mises à jour y sont effectuées régulièrement.

Cira, avenue de Beaumont 24, CH-1012 Lausanne, [cira@plusloin.org](mailto:cira@plusloin.org), [www.cira.ch](http://www.cira.ch)



### LE COMBAT SYNDICALISTE

<b>Directeur de la publication</b> Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93
<b>Rédaction</b> combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
<b>Administration</b> cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
<b>Abonnements</b> Voir le coupon ci-contre
<b>Impression</b> Imprimerie 34 8 rue de Bagnolet, 31500 Toulouse
La rédaction, la saisie des textes, la correction, le SR, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du <i>Combat syndicaliste</i> sont effectués par des syndiqués après leurs journées de travail.

### LA RÉDACTION

Le numéro de juillet sera double!  
Juillet - août en un numéro sortira vers le 10 juillet 2007 avec des pages en plus spéciales 107.

Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail.

### EPM : une éducation impossible

Vendredi 9 mars 2007, Pascal Clément, ministre de la Justice, était à Meyzieu (Rhône-Alpes) pour inaugurer le premier établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) qui ouvrira le 11 juin 2007. Cet établissement est le premier d'un programme de sept EPM qui doivent ouvrir dans toute la France d'ici 2008, avec une capacité de 420 places. En compagnie de l'ancien ministre de la Justice, Dominique Perben, à qui l'on doit la création de ces établissements, Pascal Clément s'est félicité de pouvoir enfin proposer une prison dans laquelle les mineurs ne seraient plus en contact avec les majeurs. Il a aussi réaffirmé sa volonté d'en faire un lieu d'éducation puisqu'il a été pensé « autour de la classe, du sport et de la culture » et que pas moins de 43 éducateurs avec des enseignants et des surveillants encadreront les mineurs de cette prison qui pourra en compter jusqu'à 60. Alors

qu'aujourd'hui les quartiers mineurs ne sont pas remplis, l'État décide de créer de nouveaux lieux d'enfermement sans pour autant faire disparaître les anciens – tous les quartiers mineurs ne vont pas fermer – et ainsi augmenter le nombre de place pour enfermer les mineurs. Dans la suite logique du vote de la loi sur la prévention de la délinquance, le gouvernement fait le choix de l'enfermement pour la jeunesse en prétendant faire celui de l'éducation. La fédération CNT santé-social-fonction publique territoriale réaffirme son opposition à la construction de tout lieu d'enfermement. Une prison, quelle que soit son architecture et les personnes qui y travaillent, ne sera jamais un lieu d'éducation. Lorsque l'État décide d'enfermer, c'est pour punir. La seule éducation possible dans une prison, c'est une éducation à la soumission.

Fédération CNT Santé-social FPT

# VIVE L'INTERNATIONALE DES LUTTES !



Le 1<sup>er</sup> Mai 2007, le cortège de la CNT a bénéficié de la présence massive de camarades de toutes la France et de l'étranger grâce aux rencontres internationales anticapitalistes, 1 07. Plus de 40 nationalités étaient présentes pendant ces rencontres à Paris.  
Un constat. Partout un même mal : le capitalisme. Partout une même riposte : la construction de l'outil syndical de lutte, antibureaucratique.



**ABONNEZ  
-VOUS AU  
COMBAT  
SYNDICALISTE**

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de  30 € (soutien),  22 € (standard), à partir du numéro :  
Si réabonnement merci de cocher la case :

NOM ..... PRÉNOM ..... ADRESSE .....

PROFESSION ..... MAIL .....

Chèque à l'ordre du Combat syndicaliste à renvoyer à Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.